

Aujourd'hui



A3 LA SOUPIÈRE

Deux touristes ont péri lors de l'incendie, apparemment d'origine criminelle, qui a ravagé hier l'auberge La Soupière de Saint-Adolphe d'Howard, dans les Laurentides.

A7 SANTÉ

Selon Marc-Yvan Côté, les soins destinés à certains malades pourraient être touchés par la réévaluation des services de santé décidée par Ottawa et les provinces.

C2 CULTURE

La nouvelle politique culturelle que rendra publique aujourd'hui Mme Frulla-Hebert assurera l'autonomie des créateurs et l'accès de tous à la vie culturelle du Québec.

S3 REPÊCHAGE

Sylvain Turgeon poursuivra sa carrière avec les Senators d'Ottawa. Turgeon a été le premier attaquant choisi par cette équipe hier, au repêchage de l'expansion de la LNH.

Sommaire

annonces classées

Immobilier B10 à B13 C9 C10
marchandises..... C10, C11
emplois..... C11
automobiles..... C12, C13
propositions d'affaires..... B9

Arts et spectacles

Informations..... C1 à C8
ciné-horaires..... C6, C7 et C8
télé-horaires..... C6

Bandes dessinées..... B11

Bridge..... C12

Décès..... C14

Économie..... B1, B4 à B9

Êtes-vous observateur? B10

Feuilleton..... B13

Horoscope..... B12

Le monde..... C13, C14, C16

Loterie — résultats..... A4

Mots croisés..... C10

«Mot mystère»..... C11

TABLOÏD SPORTS

Mots croisés..... S10
Philippe Cantin..... S5

John Crow voit des «signes» de reprise

RICHARD DUPAUL

Le taux d'escompte chute de 17 centièmes à 5,91 p. cent — son plus bas niveau depuis 19 ans — entraînant une baisse du taux préférentiel des banques à charge d'un quart de point à 7 p. cent. Le grand patron de la Banque du Canada, John Crow, joue les optimistes et voit «plusieurs signes» annonçant une reprise de l'économie canadienne.

De passage à Montréal hier pour une réunion de l'Association des banquiers canadiens, M. Crow s'est dit particulièrement heureux de la baisse récente des taux d'intérêt à long terme.

«Cela me plaît. D'autant plus que c'est un indicateur de la confiance des marchés», a-t-il affirmé devant un groupe de journalistes.

M. Crow fait allusion aux taux obligataires à long terme, mais aussi au fait que des institutions financières ont réduit la semaine dernière leurs taux hypothécaires de quatre et cinq ans, qui sont passés à 9,375 et 9,625 p. cent respectivement.

Sans faire de prédictions sur les taux d'intérêt, M. Crow ajoute que la Banque du Canada est satisfaite de la tendance actuelle de l'économie. La Banque va continuer à jeter les bases propices à la confian-

ce en maintenant sa politique monétaire, souligne-t-il.

Il reconnaît que la reprise est loin d'être «vigoureuse». Il dispute toutefois les critiques voulant que la Banque du Canada fasse peu pour la création d'emplois.

«Les intérêts sont en forte baisse, et ce, d'une manière que personne ne croyait possible. C'est à cause de la politique que nous poursuivons.»

Et les critiques incessantes à son endroit? «Je n'écoute pas les critiques des gens mal informés», rétorque-t-il.

M. Crow a émis ses remarques peu de temps avant que le Conseil économique du

Canada ne rende public un rapport particulièrement sévère à l'endroit de la banque centrale.

La Banque du Canada, affirme le Conseil, a maintenu un dollar «surévalué» jusqu'à 20 p. cent dans les derniers mois, ce qui a ralenti la croissance économique et sacrifié des emplois.

La valeur élevée du dollar canadien a également des retombées à long terme en raison de l'exode des cerveaux canadiens, met en garde l'économiste Richard Harris. Cette conclusion contredit le gouverne-

VOIR ÉCONOMIE EN A2

Gorbatchev parlait, Eltsine agit

DOMINIQUE AREL
collaboration spéciale

Les tournées en Occident du président de la Russie Boris Eltsine sont loin de causer l'émotion que provoquaient les visites répétées de Gorbatchev lors des années fortes de la perestroïka. (C'est tout de même un événement pour nous, Québécois, que d'avoir en visite officielle — pour la première fois de notre histoire — un chef d'État russe).

La chute de l'intérêt du grand public tient moins à la personnalité d'Eltsine — bien que son côté autoritaire et un peu mesquin, dans les moments clés, n'ait jamais très bien passé ici — qu'au fait que le grand drame politique de la perestroïka, qui captivait tant les esprits en Occident, s'est en quelque sorte achevé dans la débandade générale du Parti communiste, de la police secrète, de l'économie centralisée et de l'URSS elle-même, bref de tout l'édifice érigé par Lénine, Staline et consorts.

La situation, bien entendu, continue d'être fort instable et la démocratie est loin d'avoir triomphé définitivement dans les vastes espaces de l'ancienne URSS, mais une page a bel et bien été tournée depuis le putsch: le Parti communiste, cette immense organisation qui s'était toujours, dans les faits, opposée aux réformes, n'existe plus. Il a été détruit et demeure, à ce jour, illégal. Bien que des milliers d'anciens fonctionnaires du parti continuent de régner sur leurs fiefs en province et dans les républiques, le parti n'a plus de tête, et plus de ressources. Les anciens communistes peuvent obstruer le travail des instances parlementaires, et ne se gênent pas pour le faire, mais il sont complètement désorganisés et ne



parviennent pas à mobiliser le public derrière eux.

Sur le plan politique, donc, Eltsine n'a pas à livrer de combats épiques comme Gorbatchev à l'époque où ce dernier devait composer avec un Politburo hostile à ses réformes. Il n'a pas à craindre de putsch demain matin, comme on les annonçait tous les six mois sous Gorbatchev, jusqu'à ce qu'il se produise pour vrai, à la surprise générale.

Les combats politiques d'Eltsine sont moins spectaculaires et prêtent moins à la manchette: il tente d'instaurer le capitalisme en Russie, sans plus aucune référence au socialisme; il essaie, avec grande difficulté, de convaincre ou de contourner le Parlement afin de mener à bien ses réformes, politiques, sociales et

économiques; et il cherche à redéfinir la place de la Russie auprès des anciennes républiques soviétiques. Jusqu'à présent, il faut le reconnaître, son bilan est assez positif et un peu étonnant, compte tenu de la méfiance qu'il inspire chez plusieurs.

On savait Eltsine doué de courage physique, comme il l'a démontré magistralement lors des journées du putsch (encore que toutes sortes de théories de conspiration prétendent maintenant qu'il savait qu'il n'avait rien à craindre, une version qui demeure peu plausible). On le sait maintenant doué de courage politique, puisqu'il faut avoir la couenne très dure pour permettre aux prix des produits de base d'augmenter de 600 p. cent et

Le président russe Boris Eltsine a été accueilli hier soir par le premier ministre Mulroney à son arrivée à Ottawa, pour une visite de deux jours au Canada.

PHOTO CP

- Ottawa ne se montrera pas plus généreux. Page A 6
- Portrait: le réformateur aimé. Page A 6
- Un voyage historique aux USA. Page A 6
- Si vous voulez saluer le président Eltsine... Page A 6

VOIR RUSSIE EN A2

Bourassa se prépare à amender la loi 150

DENIS LESSARD
du bureau de La Presse
QUÉBEC

Le premier ministre Bourassa se dit confiant d'obtenir des offres acceptables du gouvernement fédéral. La loi 150 sera «vraisemblablement» amendée en août pour la tenue d'un référendum sur les offres d'Ottawa, qui devront toutefois prévoir un droit de veto pour le Québec représentant au moins l'équivalent de ce qu'offrait la défunte entente du lac Meech.

Sur le partage des pouvoirs, si toutes les discussions entreprises sont menées à bon terme, le Québec se verra offrir «un peu plus que la moitié du rapport Allaire», a laissé tomber hier le premier ministre, qui s'entretenait brièvement avec les journalistes avant la fin de la session parlementaire, prévue pour aujourd'hui.

M. Bourassa ne croit pas qu'en définitive, le Terre-Neuvien Clyde Wells s'opposera à un accord conclu par tous les autres gouvernements.

«Il a toujours dit que s'il était le seul, il se rallierait, je crois qu'il le fera s'il y a une entente entre les neuf provinces. Il y a deux ans, il avait évoqué les événements du Manitoba pour ne pas voter à son assemblée.»

La veille, à l'issue d'une rencontre avec le ministre fédéral Joe Clark, M. Wells avait dit s'opposer à l'idée d'un droit de veto pour le Québec. Il militerait même contre tel droit si une campagne référendaire avait lieu sur son territoire.

Sur un point, M. Bourassa est catégorique: il n'y aura pas d'élections provinciales cette année.

Le Parlement sera-t-il convoqué avant septembre pour modifier la loi 150? lui a-t-on demandé. «C'est vraisemblable.»

Pas de référendum du tout? «La loi 150 est claire, il y aura un référendum sur la souveraineté, à moins qu'on ne l'amende pour en tenir un sur les offres fédérales, mais dire qu'il n'y a pas de référendum, ce ne serait pas respecter la loi, et j'ai toujours dit que cela prendrait des circonstances vraiment exceptionnelles que je ne vois pas actuellement», explique-t-il.

Québec pourrait-il accepter une entente sans droit de veto? M. Bourassa répond non, mais bien indirectement. «Le veto s'applique sur les institutions, indirectement sur le droit de retrait d'un amendement constitutionnel, dans l'entente du lac Meech. C'est important. Je ne vois pas de raisons justifiant que je puisse dire aux Québécois: «Ce que nous vous soumettons comporte moins que l'accord du lac Meech», je ne

VOIR RÉFÉRENDUM EN A2

Deux ans après l'été indien, Châteauguay reste une «zone à risques» pour les hypothèques

GILLES ST-JEAN

Deux ans après la crise amérindienne, certains banquiers considèrent encore Châteauguay comme une zone à risques.

À ce titre, le Trust Prêt et Revenu, une institution dont le siège social est à Québec, a demandé un demi-point de plus aux clients de Châteauguay et de Mercier qui renouvellent leur hypothèque.

En fait, selon ce qu'une employée de la succursale de Montréal aurait dit à M. Jacques Poirier, un client de Châteauguay, le trust préférerait se départir de ces clients.

M. Poirier a relaté hier que dans une lettre datée du 15 juin et reçue mercredi (le 17), le trust lui offrait de renouveler l'hypothèque de sa maison unifamiliale à 10,25 p. cent pour cinq ans.

Or, ce résident de Châteauguay a lu dans le 16 juin dans *La Presse* que les hypothèques de cinq ans de cette institution étaient à 9,75 p. cent. Sur 20 ans, la différence entre les deux taux représentait plus de 4500\$.

«Je comprendrais qu'ils refusent de prendre de nouveaux clients à Châteauguay, mais pourquoi se débarrasser de nous? Nous sommes de bons clients. S'ils voulaient qu'on ne renouvelle pas avec eux, ils auraient au moins pu nous le faire savoir plus de deux semaines avant l'échéance», s'exclame M. Poirier, vexé.

Le vice-président aux services financiers du trust, Paul Turcot, a expliqué au cours d'un entretien téléphonique que la politique des prêteurs était établie en fonction de la valeur des propriétés, et que le secteur où habite M. Poirier constituait un risque plus grand. Selon lui, le trust compte une dizaine

de clients hypothécaires à Châteauguay et à Mercier.

M. Turcot, qui insiste sur le fait que le trust est considéré comme une institution prudente et solide, a aussi expliqué que lorsqu'un prêteur veut pénétrer un nouveau marché, il lui arrive de consentir des taux plus avantageux à certains clients, comme les entrepreneurs.

Par contre, pour mieux se protéger devant un risque plus élevé, un prêteur pourra demander des remboursements de capital plus importants ou exiger un taux d'intérêt plus élevé. Une demande de taux d'intérêt plus élevé peut aussi être interprétée comme le souhait que le client aille emprunter ailleurs.

«Il vaut mieux agir comme ça que de demander brutalement un remboursement important de capital», estime M. Turcot.

VOIR TAUX EN A2

De plus en plus de juifs de l'ex-URSS songent à s'en aller

RICHARD HÉTU
envoyé spécial
RAANANA, Israël

Maria Reshef n'a pas immigré en Israël par conviction religieuse ou politique. Cette femme de 43 ans, qui possède une formation d'ingénieur, voulait tout simplement échapper à la misère économique de son Ukraine natale.

«J'en avais assez de passer mes journées à chercher de la nourriture pour ma famille», a déclaré Mme Reshef, dans un anglais hésitant, lors d'une entrevue au cen-

tre d'intégration de Raanana, une ville de la banlieue de Tel-Aviv où elle apprend l'hébreu.

Mme Reshef n'est pas différente de l'immense majorité des 400 000 juifs de l'ex-Union soviétique qui ont immigré en Israël au cours des deux dernières années. Pour elle, le judaïsme et le sionisme sont des notions étrangères. Ce qu'elle attend de son nouveau pays, où elle est arrivée il y a six mois avec son mari et sa fille, c'est du travail.

Elle risque d'être déçue. Selon les dernières statistiques, plus de 40 p. cent des nouveaux immigrants sont au chômage. Les au-



ciens. Parmi les chômeurs, certains ont sombré dans l'alcool ou la prostitution.

Les problèmes énormes que pose l'intégration des juifs de l'ex-URSS en Israël auront un impact certain lors des élections générales que le pays tiendra le 23 juin. On estime qu'environ 250 000 nouveaux immigrants pourront prendre part au scrutin. Déçus de leur nouvelle vie, ils pourraient chercher à punir le parti au pouvoir, le Likoud de Yitzhak Shamir, en votant pour son principal adversaire, le Parti travailliste de Yitzhak Rabin, ou pour un des partis russes en lice.

Mais pour plusieurs Israéliens, le vote des juifs de l'ex-URSS est une question secondaire. Ils sont

beaucoup plus préoccupés par le fait que des milliers d'entre eux ont déposé des demandes de visa pour retourner chez eux ou pour immigrer dans des pays comme les États-Unis, l'Australie, le Canada et l'Allemagne.

En Israël, un pays fondé pour accueillir tous les juifs du monde qui veulent s'y établir, une telle volonté de partir n'est pas sans heurter les sensibilités.

«Immigrer en Israël, ce n'est pas comme immigrer dans un autre pays, explique Zeldà Katz, directrice du centre d'intégration



Stablex: le projet d'incinérateur à Valleyfield se heurte à une forte opposition

KARIM BENESSAIEH

Un incinérateur éliminant 99,999% des déchets, des retombées environnementales minimes, une centaine d'emplois créés et, en prime, une implication de la population dès le début du processus. Le rêve!

Avec l'incinérateur de Valleyfield, Jacques Delisle, vice-président de Concord Stablex, a bon espoir d'apporter une solution aux besoins passés, présents et à venir de gestion des déchets. Il ne reste plus maintenant qu'à convaincre les opposants.

La guerre des chiffres entre Stablex et l'Association de défense de la nature (ADN) a connu un nouvel épisode hier. Lors d'une conférence de presse organisée en réponse aux récentes attaques de ses opposants, la compagnie a défendu avec fermeté son projet d'incinérateur à Valleyfield.

Cet énorme four dont la construction devrait débuter en 1994 pourra traiter jusqu'à 40 000 tonnes de déchets organiques par année, sur les 100 000 tonnes produits au Québec. «Nous accorderons une importance prioritaire aux déchets provenant du Québec», a tenu à rassurer M. Delisle, avouant toutefois ne pas être en mesure de préciser quelle part pourrait être importée des États-Unis.

Campagne de charme

Dans une volonté de «transparence», le groupe Concord Stablex a également mis sur pied un comité spécial de consultation, unique en son genre, avec lequel il espère amadouer la population. Durant près de six mois, avec des documents, des tableaux et des exposés, on tentera d'expliquer le projet aux gens qui voudront bien se présenter. «Nous ne sommes pas pressés», explique le vice-président. On ne leur fera pas rentrer ça de force dans la gorge.

Rien n'est moins sûr, selon l'Association de défense de la nature. «J'y suis allée, à leur comité défilé, a déclaré France Chené, porte-parole de l'ADN. Ils arrivent avec un tas de chiffres que les gens ne compren-

nent pas, et leurs mensonges sont toujours très gonflés. On n'a aucune confiance en Stablex».

Par ailleurs, elle se dit convaincue de la connivence entre la mairie et Stablex, ajoutant que «la Ville, de façon tendancieuse, en parlant de création d'emplois, tente de faire oublier ses échecs industriels».

Sondage vs pétition

La popularité du projet d'incinérateur auprès de la population semble toutefois difficile à établir. Stablex cite un sondage Léger et Léger effectué à Valleyfield, qui affirme que 72% des personnes interrogées sont «intéressées par le projet, s'il passe par le Bureau d'audiences publiques en environnement».

Par contre, les opposants brandissent une pétition de 12 000 noms, dont 6 000 proviennent de Valleyfield, qui a été déposée, lundi dernier, à l'Hôtel-de-Ville. Les signataires se prononcent clairement contre la construction de l'incinérateur, alléguant les dangers de pollution, d'accidents et d'infiltration de l'eau. «Les risques ne sont même pas encore établis», a déclaré M. Delisle, commentant la campagne de ceux qu'il appelle «les marchands de peur».

Treize municipalités de la région ont par ailleurs adopté des motions désapprouvant l'installation de l'incinérateur. L'Union des producteurs agricoles (UPA) estime que cette levée de boucliers pourrait signifier la fin de ce type de projet. «Brûler les déchets, c'est une technologie bonne pour les années 50», a déclaré M. Beauclair, directeur de l'information à l'UPA, qui s'est fermement prononcé contre l'incinérateur de Valleyfield.

«Nous ne sommes pas opposés à Stablex, ajoute le directeur, mais nous croyons plus au recyclage qu'à l'incinération. Une bonne partie des 40 000 tonnes qu'ils prévoient brûler pourrait être recyclée». Cette partie serait toutefois «minime», selon Jacques Delisle, puisque l'incinérateur de Valleyfield ne traitera que des déchets industriels, tels que du goudron et des solvants, qui ne peuvent être réutilisés.

SUITE DE LA UNE

ÉCONOMIE

John Crow voit des «signes» de reprise ment conservateur, qui minimise les conséquences d'un dollar élevé.

Cependant, M. Crow n'en dément pas. Pour lui, les récentes indications sont claires. «L'économie s'améliore peu à peu.»

Statistique Canada abondait dans ce sens hier, en annonçant que les exportations et les importations avaient atteint des sommets records durant le mois d'avril. La valeur des exportations a atteint 12,8 milliards, en hausse de 209 millions, alors que les importations se sont élevées à 12,1 milliards, en hausse de 239 millions.

«C'est une bonne nouvelle», affirme Mme Dominique Vachon, économiste à la Banque Nationale. Selon elle, la forte activité commerciale, qui découle des exportations records aux États-Unis, pave la voie à une reprise plus vigoureuse cet été.

Hier, plusieurs grandes banques ont emboîté le pas à la Banque de Montréal, qui avait déjà abaissé son taux préférentiel — le taux demandé à ses meilleurs clients — à 7 p. cent. La Banque Scotia, la Banque Nationale et la CIBC, entre autres, ont tour à tour annoncé une baisse de leur meilleur taux.

La Banque de Montréal a réduit le taux d'intérêt applicable à la carte Mastercard d'un quart à 17,25 p. cent. Une fiduciaire torontoise, la Confederation Trust, annonçait pour sa part un taux hypothécaire de 7,2 p. cent pour un terme de six mois, alors que le taux le plus fréquent chez les banques pour un terme d'un an est de 7,5 p. cent.

Quant à la baisse du taux d'escompte, la septième en autant de semaines, elle découle de la force relative du dollar sur les marchés internationaux, estiment les experts. «La Banque du Canada a gagné sa bataille contre l'inflation. Cela lui donne une marge de manoeuvre pour stimuler l'économie», explique Georges Saba, économiste en chef au Montréal Trust.

Mais on est aussi d'avis, chez les experts, que la dégringolade des taux tire à sa fin. D'autres baisses sont attendues d'ici à la fin de l'été mais celles-ci seraient de moins en moins importantes.

Selon M. Saba, les taux d'intérêt à long terme notamment pourraient baisser. Ceux-ci sont encore élevés par rapport au taux correspondants aux États-Unis.

Les marchés financiers sont particulièrement nerveux ces jours-ci, comme en fait foi la baisse de la Bourse cette semaine. Plusieurs prévoient que les taux d'intérêt ont atteint un plancher aux États-Unis et qu'ils pourraient même repartir à la hausse.

Selon M. Crow, le niveau des taux américains constitue «un des facteurs déterminants» sur le loyer de l'argent au Canada. Mais cela ne devrait pas influencer le «fonds» de la politique monétaire canadienne.

Pendant ce temps, les conférenciers invités par l'Association des banquiers canadiens ont abordé différents sujets qui affectent autant le monde financier que les épargnants.

Le président du conseil et chef de la direction de la Banque de Montréal, Matthew Barrett, a appelé à une amélioration du système des paiements interbancaires au Canada, particulièrement en ce qui touche les transactions importantes.

Actuellement, le système de paiement canadien est «l'un des meilleurs au monde». Mais il est essentiellement basé sur l'échange de documents entre les banques, donc il comporte des délais et des «risques» lorsque des som-

mes importantes sont engagées.

Selon M. Barrett, les banques discutent depuis longtemps de la nécessité de mettre sur pied un système électronique de virements de grandes valeurs. «Ça fait assez longtemps qu'on en parle. C'est le temps d'agir.» Selon lui, il faudrait deux ans pour mettre sur pied un tel système.

De son côté, le ministre de l'Environnement Jean Charest a demandé aux banquiers de tenir compte du «facteur environnemental» dans leurs activités courantes. En particulier, des banques ont été tenues responsables d'accidents écologiques imputés à des entreprises à qui elles avaient prêté de l'argent.

Le président du Trust Canada, Peter Maurice, n'y voit qu'une solution en attendant de clarifier les implications légales liées à la responsabilité des prêteurs. «Les banques ne devraient pas prêter d'argent aux entreprises polluantes, un point c'est tout.»

ISRAËL

De plus en plus de juifs de l'ex-URSS songent à s'en aller

de Raanana. C'est un geste qui a une connotation idéologique et religieuse. D'ailleurs, le mot que nous employons pour parler de l'immigration des juifs en Israël — *aliya* — signifie s'élever. En revanche, quand un juif quitte Israël, on emploie le mot *yerida*, qui signifie descendre.

«Par le passé, ajoute Mme Katz, plusieurs vagues d'immigrants en Israël ont accepté de grands sacrifices pour réaliser le rêve du sionisme, cette idéologie qui est à l'origine de la création d'un État juif en Palestine.

«Malheureusement, le système communiste a coupé les juifs d'URSS de leurs racines. Il faut repartir à zéro avec eux.»

Oleg Drapkin, un ingénieur de 41 ans qui a quitté Moscou il y a quatre mois, n'a aucune gêne à admettre son ignorance de l'histoire et de la religion des juifs.

«Il y a une synagogue à Moscou, mais, quand j'étais jeune, il y avait tellement d'agents du KGB autour que personne n'osait y aller», dit-il en riant.

Au centre d'intégration de Raanana, comme dans les autres endroits du genre en Israël, des juifs de l'ex-URSS reçoivent donc des notions de judaïsme, d'histoire juive, de politique israélienne, en plus d'apprendre l'hébreu, cette langue qui est censée unir les juifs d'Israël.

«Nous espérons leur donner un minimum d'identité, leur faire comprendre pourquoi ils sont ici, explique Mme Katz. Peut-être ne se sentiront-ils pas israéliens. Mais nous avons bon espoir que leurs enfants le deviendront. En allant à l'école avec d'autres Israéliens, en faisant leur service militaire avec d'autres Israéliens, ils réaliseront que ce pays leur appartient. Ils seront fiers de ne plus être minoritaires.»

En attendant, le gouvernement doit jouer un rôle beaucoup plus «dynamique» pour relever le défi colossal de l'intégration des 40 000 juifs de l'ex-URSS, soutient Yehuda Weinraub, de l'Agence juive, l'organisme chargé d'amener les immigrants en Israël. Non seulement pour le bien-être de ceux-ci, mais aussi pour l'avenir du pays.

«Les juifs de l'ex-URSS ont le potentiel de transformer Israël, tant aux niveaux scientifique, culturel, économique que sportif», a-t-il déclaré lors d'une entrevue aux bureaux de l'Agence juive à Tel-Aviv.

Certes, reconnaît M. Weinraub, tous les diplômés universitaires parmi les 40 000 juifs de l'ex-URSS — ils forment plus de la moitié des nouveaux arrivants — ne trouveront pas un travail dans

leur domaine. Ainsi, dans un pays où il neige une fois tous les cinq ans, les docteurs en géologie polaire devront songer à se recycler...

Mais, dit-il, le gouvernement doit encourager l'industrie privée à entreprendre des projets de grande envergure afin de profiter des connaissances et de l'expérience des dizaines de milliers de scientifiques, d'ingénieurs, d'architectes, de médecins qui viennent d'immigrer en Israël.

«Nous avons le capital humain, il faut maintenant attirer les capitaux étrangers.»

L'ennui, c'est que le gouvernement israélien n'a guère l'habitude d'agir de façon décisive en temps de crise. Pour l'instant, il a consacré ses plus grandes énergies à assurer les besoins de base des nouveaux immigrants.

Ainsi, une famille comme celle de Maria Reshef a droit à une allocation de 11 000 \$ au cours de sa première année en Israël. Pour les deux années suivantes, le cas échéant, elle pourra compter sur l'assurance-chômage pour sa survie.

Mais ce n'est pas une perspective qui enchante Mme Reshef.

RÉFÉRENDUM

Bourassa se prépare à amender la loi 150

vois pas comment je pourrais légitimement proposer une entente en deça de Meech.»

M. Bourassa s'attend à des offres fédérales avant la fin de juillet. Il prévoit des critiques reprochant au gouvernement d'agir en catimini, durant les vacances, «mais on ne peut retirer juillet du calendrier».

Une fois les offres déposées, il relèvera de la commission parlementaire québécoise — où le gouvernement est majoritaire — de décider si ces offres sont crédibles. «On peut présumer que le gouvernement ne sera pas passif, dans la réalité politique», d'ironiser M. Bourassa, qui était interrogé sur la possibilité que le gouvernement influence le verdict de la commission sur les offres fédérales.

Selon lui, les engagements des provinces devront aller plus loin que celui de Clyde Wells en 1990, qui s'était contenté d'indiquer qu'il allait soumettre à la législature terre-neuvienne l'accord alors convenu par l'ensemble des gouvernements.

«L'idéal, c'est d'avoir des offres aussi liantes que possible d'ici la fin juillet. Je devrai consulter le cabinet, le caucus, l'exécutif du parti et le parti», a-t-il dit. Dans quel ordre, à quel moment? «J'attends de voir les offres, si elles sont acceptables.»

Sur les autochtones, M. Bourassa refuse de s'engager «tant qu'on n'a pas les textes». Les concessions de Toronto reflètent un fédéralisme assez nouveau, a-t-il relevé, mais les tribunaux sont là pour interpréter les lois et non pour les faire, dit-il, en rappelant que même au Canada anglais, la décision n'est pas arrêtée sur cette question.

Sur le partage des pouvoirs, M. Bourassa souligne que Québec se contenterait d'une reconnaissance de principe. «Mais nous sommes prêts à faire des ententes après, dans la mesure où la juridiction exclusive du Québec serait reconnue; on reconnaît qu'on est au centre d'un marché commun et qu'on ne peut pas vivre sur une autre planète.»

En cumulant toutes les propositions fédérales en matière de pouvoirs, «c'est un peu plus que la moitié du rapport Allaire», constate le premier ministre, en soulignant qu'une compétence provinciale exclusive dans un domaine comme la formation de la main-

d'œuvre serait un gain très important pour le Québec. □

TAUX

Deux ans après l'été indien, Châteauguay reste une «zone à risques» pour les hypothèques

En tout cas, M. Poirier semble avoir interprété correctement le signal du trust, puisqu'il s'est adressé à la succursale d'une banque à charte de Châteauguay, qui lui a consenti un taux de 9,625 p. cent.

La maison des Poirier n'est pas collée sur la réserve de Kahnawake, selon l'épouse de notre correspondant.

«Imaginez les clients d'Okal!» a grommelé M. Poirier en guise de conclusion. □

RUSSIE

Gorbatchev parlait, Eltsine agit

s'exposer ainsi à des manifestations de masse et à une chute dramatique de sa popularité. Eltsine n'a pas reculé, il a «libéré» les prix en janvier, les Russes n'ont pas manifesté et, six mois plus tard, il demeure relativement populaire.

Depuis un mois ou deux, on l'a vu ralentir les réformes et reporter aux calendes grecques la hausse, nécessaire, des prix du carburant — ce qui inquiète le Fonds monétaire international. Mais voilà qu'il décide lundi de nommer premier ministre nul autre que son jeune ministre responsable des réformes économiques, Egor Gaidar (35 ans). Eltsine ne semble donc pas avoir perdu son instinct du risque. Et de l'action. Gorbatchev parlait beaucoup. Eltsine agit. C'est très certainement l'impression qu'en ont la plupart des Russes.

Boris Eltsine a toujours inquiété avec son côté autoritaire, qui remonte à la surface périodique lors des moments de crise. On l'a vu avoir recours aux décrets à gauche et à droite, après le putsch, dans des domaines qui n'étaient pas les siens, et on se souvient de la façon dont il s'est débarrassé de Gorbatchev en décembre. Entre-temps, Eltsine s'était fait voter des pouvoirs extraordinaires, en novembre, pour exécuter les réformes économiques. Comme le Parlement russe bloque la plupart de ses projets, il a recours — comme Gorbatchev avant lui, comme tous les autres leaders russes avant eux, y compris les tsars — à des décrets pour instaurer de nouvelles politiques. Le danger demeure que le président russe ne concentre tous les pouvoirs entre ses seules mains. Mais ses décrets sont-ils réellement appliqués? La situation est trop chaotique pour qu'on puisse le savoir. Gorbatchev, quant à lui, multipliait les décrets, mais ils se perdaient presque tous dans le grand trou noir de la bureaucratie.

Quant à ses relations avec les anciennes républiques, Eltsine est demeuré, jusqu'à présent, fort modéré. Mais la situation pourrait se détériorer fort rapidement au cours des prochains mois, particulièrement envers l'Ukraine et les pays baltes. Des millions de Russes vivent dans les anciennes républiques soviétiques. Beaucoup d'entre eux se voient actuellement refuser la citoyenneté en Estonie et en Lettonie et, conséquemment, le droit de voter, ce qui irrite de plus en plus le gouvernement russe. L'Ukraine a, en pratique, sabordé la Communauté des États Indépendants, et réclame le gros de la flotte de la mer Noire, un conflit qui perdure depuis six mois et qui menace d'englober toute la presqu'île de Crimée. A tort ou à raison, la Russie n'acceptera pas que l'Ukraine coupe tous ses ponts avec elle, et des conflits frontaliers pourraient même éclater un jour. □

L'auteur, DOMINIQUE AREL, enseigne la politique de la Russie, des anciennes républiques de l'URSS et de l'Europe de l'Est à l'Université McGill.

La truie Génie produit une protéine humaine

AP-PC

BLACKSBURG, Virginie

Après quatre ans de travaux, des chercheurs de Virginie sont parvenus à mettre au point une truie génétiquement programmée pour produire une protéine C humaine, substance anticoagulante permettant d'empêcher la formation de caillots dans le sang.

Selon la Croix-Rouge internationale, qui a participé au financement des recherches, la protéine C est produite en trop petite quantité dans le plasma humain pour permettre de traiter toutes les personnes souffrant d'une déficience. En outre, le traitement à base de plasma humain comporte des risques d'infection virale.

Alors que la totalité du sang humain collecté chaque année permet de recueillir seulement deux kilos de cette substance, les

porcs transgéniques pourraient produire jusqu'à 100 kilos de protéine C par an, selon Tracy Wilkins, directeur du laboratoire microbiologique de l'université.

Les chercheurs de l'école technique de Virginie expliquent que leur truie — baptisée Génie — a non seulement produit du lait contenant une importante quantité de protéine C, mais a également transmis le «gène protéique» à ses porcelets.

«La concentration en protéine C dans le lait est plus de cent fois supérieure à celle du plasma humain», explique le professeur Wilkins, pour qui «cela devrait permettre de sauver de nombreuses vies».

Une truie produisant en moyenne trois litres de lait par jour à raison de 120 jours par an, deux milliers de truies devraient produire assez de protéine C pour satisfaire la demande américaine.

La Quotidienne
tirage d'hier

à trois chiffres

132

à quatre chiffres

8964

ABONNEMENT	285-6911	ANNONCES CLASSÉES	
Le service des abonnements est ouvert du lundi au vendredi de 7h à 17h30		Commandes ou corrections	285-7111
REDACTION	285-7070	Grandes ANNONCES	
PROMOTION	285-7100	Détailants	285-7202
COMPTABILITÉ		National, Télé+	285-7306
Grandes annonces	285-6892	Vacances, Voyages	285-7265
Annonces classées	285-6900	Carrières et professions, nominations	285-7320

La Presse

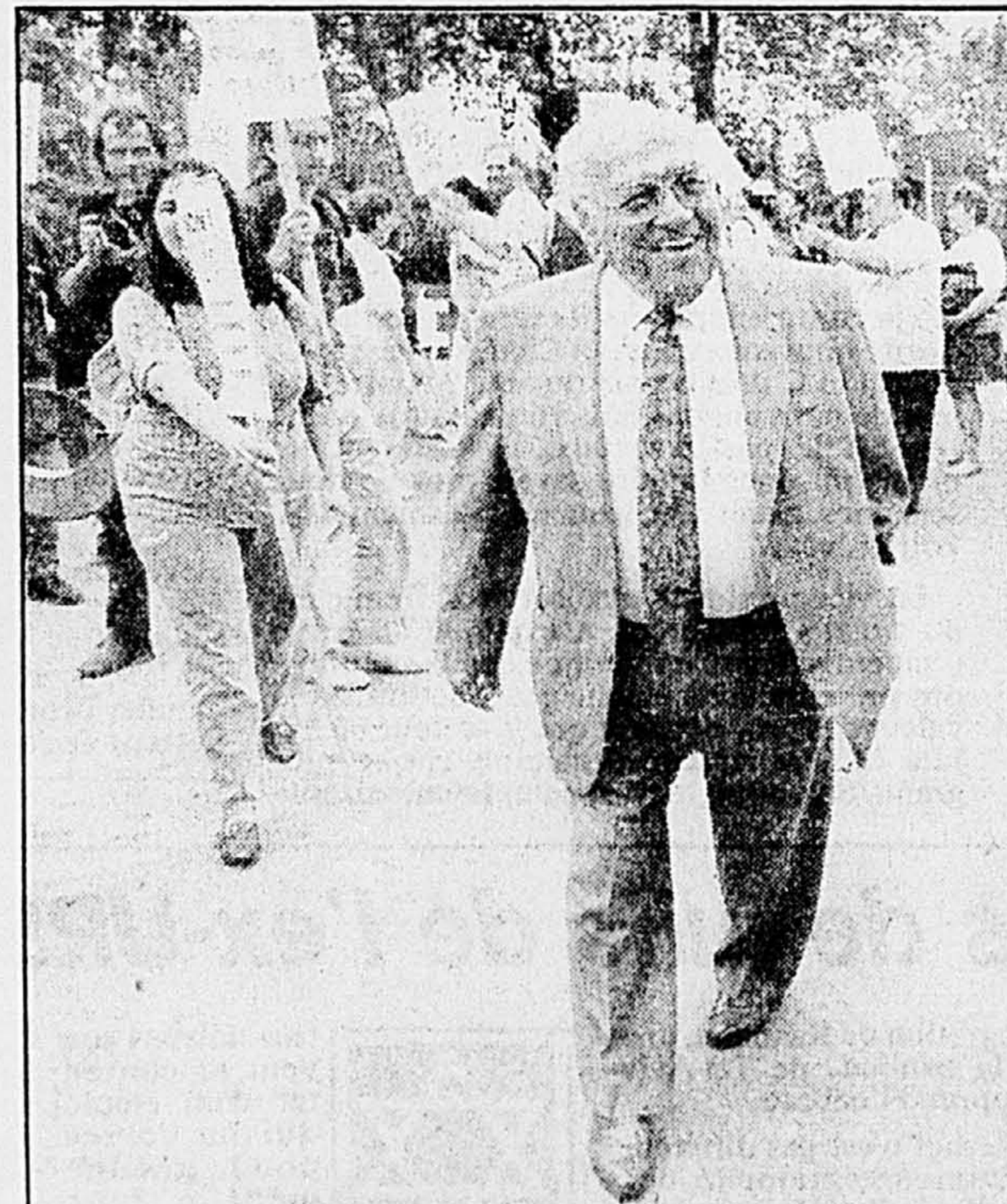
LA PRESSE est publiée par LA PRESSE, L.T.E.E., 7, rue Saint-Jacques, Montréal H2Y 1K9. Seule la Presse Canadienne est autorisée à diffuser les informations de LA PRESSE et celles des services de la Presse Associée et de Reuter. Tous droits de reproduction des informations particulières à LA PRESSE sont également réservés. • Courrier de la deuxième classe — Enregistrement: numéro 1400 • Port de retour garanti. (USPS003692) Champlain N.Y. 12919-1518.

RENSEIGNEMENTS 285-7272



25-5-01

VENDREDI
19 JUIN 1992



Banquet et manif

C'est avec le sourire que l'ex-président de la FTQ, Louis Laberge, a croisé hier des manifestants avant d'entrer au Palais de la civilisation, à l'île Notre-Dame, où il devait participer au banquet annuel organisé par le Comité de la fête nationale de la Saint-Jean. Une cinquantaine de personnes ont profité de l'événement pour protester contre la réforme de l'aide sociale et contre le prix du couvert au banquet, 250\$. «Un assisté social doit vivre deux semaines avec le même montant; les aspirations du peuple ne font manifestement plus partie du mouvement nationaliste», a déclaré un des manifestants.

PHOTO DENIS COURVILLE, La Presse

Où donner de son sang

■ Aujourd'hui la Croix-Rouge attend les donneurs aux endroits suivants:

- à Montréal: Centre des donneurs de sang, 2991 est, Sherbrooke, Centre commercial Maisonnette (métro Préfontaine), de 9h à 18h;
- à La Prairie: Centre d'achats La Cité, 50, boul. Tachereau, de 14h30 à 20h30;
- à Marieville: parrainée par le maire de Marieville, Salle de l'Age d'Or, 400, rue Dr Poulin, de 14h à 20h30;
- à Iberville: Club Optimiste Iberville, en collaboration avec le Service des incendies d'Iberville, Caserne des pompiers, 700, rue Baltazar, de 14h30 à 20h30.

LE NOUVEAU VIEUX-PORT: 50 ACTIVITÉS, 1000 PLAISIRS

LE VIEUX-PORT
DE MONTREAL

MOLSON
DRY

PEPSI

La Presse

KMF
94,3

CJMS 128

496-PORT

Laval: surplus de 11,3 millions en 1991

■ Laval a enregistré un surplus de 11,3 millions pour l'exercice financier 1991. L'année précédente, l'excédent avait été de 11,9 millions.

Le maire Gilles Vaillancourt a expliqué, hier, que contrairement à 1990, ce n'est pas la forte croissance économique qui a permis à sa municipalité de terminer son année avec un fort surplus, mais plutôt à une politique de rationalisation serrée des dépenses dans les services municipaux.

Le budget révisé de Laval en 1991 s'élevait à 383 574 000 \$. Les revenus ont atteint 385 700 000 \$, en hausse de 2 126 000 \$, tandis que les dépenses se sont chiffrées à 374 301 000 \$, soit 9 273 000 \$ de moins que prévu.

L'administration municipale a l'intention d'utiliser en partie ce

surplus dans l'exercice en cours et dans le budget 1993.

Pour 1992, un montant de 1,5 million au moins sera utilisé pour augmenter le dégrèvement pour les espaces vacants dans les immeubles non-résidentiels qui ont été affectés par la sixième taxe.

Les autorités municipales se proposent de rencontrer prochainement tous les propriétaires touchés par cette décision administrative contenue dans le budget 1992.

Une somme de 600 000 \$ sera aussi octroyée à l'administration générale pour des fins de la sécurité publique. Il appert que Laval annoncera bientôt l'embauche de 25 nouveaux policiers.

1,8 million de dollars seront gardés en réserve en vue de payer les dépenses des élections municipales de 1993.

Jocelyne C. condamnée à 30 jours de prison pour refus de rendre son enfant

MARTHA GAGNON

■ Exceptionnellement, le juge Paul Corriveau, de la Cour du Québec à Baie-Comeau, a condamné hier à 30 jours de prison Jocelyne C., cette mère qui refuse de dévoiler l'endroit où elle a caché sa fille Caroline, 5 ans, pour la soustraire à la garde de son ex-mari.

Il est plutôt rare qu'un juge impose une sentence aussi sévère pour outrage au tribunal. Il considère que Jocelyne C., 45 ans, a dépassé les bornes en refusant d'obéir aux ordres du tribunal qui exige qu'elle ramène l'enfant à la Protection de la jeunesse. Caroline souffre d'un retard mental important, fait des convulsions à l'occasion et son état nécessite qu'elle soit suivie par des médecins.

Le juge Corriveau a ordonné à la mère de revenir devant lui le 12 août en compagnie de l'enfant. Sinon, une nouvelle sanction pourrait être imposée. C'est ce même magistrat qui, le 3 avril dernier, prononçait un jugement de divorce dans lequel il accordait la garde de l'enfant au père. Jocelyne C. ne s'était pas présentée en cour.

Le 21 mai dernier, elle se livrait aux policiers, mais sans sa fille comme l'exigeait le tribunal. Le juge avait alors refusé de la libérer en espérant que la prison lui ferait changer d'attitude. Il lui avait donné jusqu'à hier pour se soumettre aux exigences de la Cour.

La grand-mère maternelle (qui vit à Baie-Comeau) ne s'est pas présentée devant le tribunal malgré le mandat d'arrestation qui a été émis contre elle. Les autorités soupçonnent plusieurs membres de la famille de Jocelyne C. de cacher l'enfant disparue depuis le mois de septembre 1991.

Accusée d'enlèvement et de séquestration en Cour criminelle, la mère semble vouloir poursuivre la saga judiciaire entreprise depuis plus d'un an. Ses avocats ont porté en appel la condamnation pour outrage au tribunal et la décision d'émettre un mandat d'arrestation contre la grand-mère.

La Cour d'appel s'est déjà penchée à cinq reprises sur ce dossier et chaque fois, elle a rejeté les requêtes de Jocelyne C. qui ont été jugées abusives et dilatoires.

Hier, un avocat de Baie-Comeau a demandé au juge la permission d'interroger Jocelyne C. après l'audience au sujet de frais qu'elle n'a pas encore payés. En multipliant les recours judiciaires, la mère s'est placée dans une situation financière difficile, obligeant des membres de sa famille à l'aider.

Jocelyne C. accuse son ex-mari d'être violent et d'avoir posé des gestes incestueux. Celui-ci affirme que tout cela est faux, que son ex-femme a « perdu le contrôle ».

Les policiers n'ont pas réussi à retracer la fillette même s'ils sont persuadés qu'elle est dans la famille de la mère. On a effectué des vérifications jusqu'en Floride où résident des proches. Hier, la responsable d'Enfant-retour à Montréal, Marcelle Lamarche, affirmait qu'elle n'avait eu aucune demande pour rechercher l'enfant.

Selon elle, il s'agit d'un cas inusité étant donné que la mère s'est livrée aux policiers. « Habituellement, on cherche le parent et l'enfant. »

Sur le territoire de la CUM, il y a environ 5000 disparitions d'enfants par année, dont deux p. cent sont attribuables à des enlèvements par un parent. La majorité surviennent à la suite d'un divorce. Le père ou la mère décide de s'enfuir avec le ou les enfants dont il n'a pu obtenir la garde.

D'après les experts, ce type d'enlèvement se produit dans un contexte où l'on retrouve une ou plusieurs circonstances suivantes: violence familiale, relations conjugales tendues, intervention négative de la belle-famille et mariage bi-ethnique.

Les professionnels sont d'avis que l'expérience est souvent traumatisante pour l'enfant. D'après eux, le parent « kidnappeur » correspond à un certain type de personnalité qui comporte les traits suivants: impulsif, inflexible, instable, peu sociable et rejetant l'autorité du tribunal et du système en général.



Les pompiers de Saint-Adolphe d'Howard transportent le corps calciné d'une première des deux victimes de l'incendie qui a pris naissance après que des témoins eurent entendu deux fortes détonations.

PHOTOS PIERRE MCCANN, La Presse

Un couple périt dans l'incendie de l'auberge La Soupière

JEAN-PAUL CHARBONNEAU
SAINT-ADOLPHE D'HOWARD

■ L'auberge La Soupière de Saint-Adolphe d'Howard, qui fut jadis l'un des endroits les plus recherchés par les gastronomes et les nouveaux mariés dans les Laurentides, a été rasée par les flammes.

Une violente explosion, apparemment d'origine criminelle, et le feu qui a suivi, a entraîné dans la mort deux touristes, un couple dans la quarantaine.

Les corps étaient tellement calcinés qu'il a fallu un certain temps aux enquêteurs pour établir qu'il s'agissait d'un homme et d'une femme. Hier soir, la Sûreté du Québec n'avait pas dévoilé leur identité.

Selon des témoins, interrogés sur la scène de la tragédie, l'homme et la femme seraient mariés depuis peu. Le couple aurait décidé de passer la nuit à La Soupière avant d'aller voir, hier soir, une pièce de théâtre Au Patriote de Sainte-Agathe, a déclaré une serveuse d'un restaurant voisin où les victimes auraient pris leur repas mercredi soir.

Dans le stationnement situé en face de La Soupière, les policiers ont trouvé une Sentra (Nissan) avec seulement 200 kilomètres au compteur. La voiture, croit la police, appartenait au couple décédé dans l'incendie.

Construite par Ben Benoit en 1956, La Soupière a connu la gloire durant une vingtaine d'années, soit jusqu'à ce que Saint-Sauveur n'enlève la palme de la popularité. Avec sa classification quatre fourchettes, la cuisine de La Soupière était recherchée. M. Benoit a vendu l'auberge en 1975, pour s'installer à Saint-Sauveur.

Aujourd'hui, l'immeuble appartient à Mario Savoie qui a loué à des concessionnaires le restaurant et le bar. Depuis près de deux ans, la salle à manger



Céline Giroux-Pion

était gérée par un couple originaire de la Suisse, M. et Mme André Mayor, tandis que le bar, connu sous le nom de Le Tonnelier, était sous la responsabilité de Céline Giroux-Pion.

Dans une déclaration faite à CKAC, le cuisinier fait état que le propriétaire ferait face à des problèmes financiers, si bien qu'Hydro-Québec a déjà menacé de couper le courant.

Quant à Mme Giroux-Pion, le bar qu'elle gère faisait ses frais. Mme Giroux-Pion était également responsable de la location des chambres.

« Nous avions fait des réparations et nous attendions la clientèle estivale », a-t-elle précisé avec des sanglots dans la voix.

Voici le déroulement probable des faits:

Mercredi, en après-midi, un couple se présente et demande une chambre pour la nuit; on opte alors pour une chambre au deuxième étage avec vue sur le lac Saint-Joseph.

Vers 5h40, hier matin, une forte détonation se fait entendre; une deuxième suit. Un témoin affirme avoir vu une automobile quitter les lieux à toute vitesse.

L'homme, qui demande à ce que son nom ne soit pas dévoilé parce qu'il craint des représailles, souligne que le feu a débuté dans la salle à manger pour ensuite se propager, et « suivre une ligne comme si de l'essence avait été répandue par terre », a-t-il précisé.

En quelques secondes, les flammes sortaient par les fenêtres. À l'arrivée des pompiers, le feu était partout. Les flammes ont même menacé des immeubles voisins, chauffant les murs de deux maisons. Les pompiers volontaires de Saint-Adolphe ont été aidés par leurs collègues de Morin Heights et de Sainte-Agathe.

« La détonation a été tellement forte que la maison a branlé. Comme un tremblement de terre, mais plus fort encore. Il y avait du bruit, ce n'est pas possible. Pour le croire, il faut le vivre. Il y a eu deux détonations, la première nous a réveillés et nous avons entendu un véhicule. Je me suis habillé et j'ai couru dehors; j'ai essayé d'entrer, impossible le feu était à la grandeur de la bâtisse », a pour sa part déclaré Yves Bolduc, dont la femme travaillait au bar. Selon lui, cet établissement était très bien tenu.

Vers 6h30, un pompier a aperçu un corps calciné face contre terre, au premier étage, au pied d'un escalier. À ses côtés, une forme humaine. « Ils étaient complètement brûlés », a souligné le chef de la brigade des pompiers de Morin Heights, Bernard Guénette.

Ce n'est qu'à 14h30 hier que les corps ont été retirés des ruines fumantes et placés dans le fourgon de la morgue. Il a fallu des heures avant de pouvoir les dégager à l'aide d'une pelle mécanique.

Le ministère de la Justice examine le cas de l'injection euthanasique d'un sidéen

■ Le ministère de la Justice a fait savoir hier qu'il se penchera sur le cas du médecin qui a reconnu avoir administré une injection fatale à un sidéen en phase terminale.

Le cas, rapporté dans l'édition de La Presse d'hier, sera soumis à l'attention du contentieux du ministère qui verra s'il y a lieu de prendre des procédures. C'est ce qu'a déclaré l'attachée de presse du ministre Rémillard, Mme Linda Dion.

Le professionnel avait déjà été blâmé par le comité de discipline

de la Corporation des médecins qui a imposé à l'intimité des limitations à sa pratique médicale pour une période de trois mois.

Le comité avait cependant montré une certaine compréhension à l'égard du médecin qui avait choisi de mettre fin aux souffrances atroces de son patient qui gémissait sur son lit d'hôpital.

« Le médecin, dit le comité, s'est retrouvé dans une situation de dilemme entre ses préoccupations humanitaires et les fondements mêmes de la science qui est

de combattre la souffrance et la maladie. En ce qui a trait à sa conduite, malgré la faute professionnelle commise, elle témoigne d'une honnêteté qui joue en sa faveur. »

Dès le lendemain de la mort du patient de 38 ans, le médecin avait informé son supérieur immédiat de tout ce qui s'était passé. Il a refusé que l'infirmière pose le geste fatidique pour donner lui-même l'injection de potassium, sachant qu'elle entraînerait la mort.

En bref

GUIDE PRATIQUE

■ Le directeur du Service de police de la CUM, M. Alain St-Germain, a lancé hier un guide-conseil qui aidera 15 000 petits commerçants à prévenir le vol et la fraude dans leurs établissements. La pochette-conseil renferme plusieurs fiches abordant le vol qualifié, le vol à l'étalage, la fraude par chèque et la publicité sympathique. Les conseils seront particulièrement utiles aux employés de ces petits commerces lors d'un éventuel face à face avec un voleur: on leur dit quelle attitude adopter, quels éléments remarquer qui pourraient par la suite être utiles à la police, etc... L'ouvrage est disponible au coût de 1,80 \$ dans tous les postes de police.

GRANDE QUESTION

■ « Claude Ryan est-il un honnête homme? » La question a été posée hier par le Regroupement des comités logement et associations de locataires du Québec (RCLAQ). Ce mouvement reproche au ministre son laxisme face à l'application d'un article de loi qui stipule que le propriétaire doit inscrire sur le bail le prix du loyer mensuel le plus bas payé au cours de l'année précédente. Depuis deux ans, les groupes de pression réclament que la Régie du logement établisse un registre des logements pour permettre aux locataires de comparer le prix de leur loyer avec celui de l'ancien locataire, évitant ainsi des hausses abusives. À la suite d'une manifestation devant le Palais de justice de Montréal, hier, des membres du regroupement ont rencontré la présidente de la Régie, Louise Thibault, afin de la sensibiliser au dossier: « La décision viendra du gouvernement », a averti Mme Thibault.

VLANI! DANS LES DENTS

■ Les voitures de chemin de fer torontoises dont le gouvernement du Québec envisageait l'achat à bas prix pour établir un réseau de trains de banlieue dans la région de Montréal rouleront plutôt à Lima ou Pérou. Un porte-parole de Go Transit, l'organisme public qui administre le système de transport en commun dans la région de Toronto, a confirmé que 70 des 85 voitures, usagées mais en très bon état, ont été vendues à Lima pour 5,5 millions. La ville sud-américaine, expliquet-on, a présente une offre en bonne et due forme alors que le ministre des Transports du Québec n'a soumis qu'une « option » d'achat n'offrant à GO aucune certitude que les voitures seraient éventuellement acquises. On affirmait hier au bureau du président du CMTC, Robert Perreault, qu'il sera possible de trouver des voitures ailleurs si les autorités décident d'aller de l'avant.

QUI DIT VRAI?

■ Après avoir accusé hier soir le maire de Longueuil d'avoir caché au conseil municipal des informations essentielles sur l'effacement d'intérêts de 675 000 \$ au bénéfice d'entrepreneurs en construction, relativement à des terrains situés dans Collectivité nouvelle, l'Opposition lui a demandé de démissionner, ce que M. Roger Ferland a refusé de faire. Le conseiller Pierre Nantel, ainsi que ses collègues Sylvie Robidas et Cécile Langevin, avaient mis la main sur deux documents destinés au comité exécutif de la Ville et voulant qu'elle renonce à des intérêts à percevoir pour des terrains non construits dans les délais prévus. Pour le maire, les documents obtenus par M. Nantel étaient, dans un cas, un document de travail sans aucune valeur légale, alors que l'autre n'avait pas à être soumis aux conseillers, étant destiné à l'exécutif.

NON AUX VOIES RESERVEES

■ Les commerçants et professionnels de l'avenue du Parc ne veulent pas que l'on réserve des voies rapides au transport en commun sur leur artère commerciale pendant les heures de pointe. Aux heures de pointe du matin, un autobus roulant direction sud emprunterait la voie ouest, de Van Horne à Mont-Royal. La voie Est subirait le même sort lors de l'heure de pointe en fin d'après-midi. Pendant la période hors-pointe, ces voies seraient réservées au stationnement. L'avocat Jérôme Choquette (ex-ministre et ex-maire), dont le bureau est situé avenue du Parc, a soutenu, au cours d'une conférence de presse, hier après-midi, que « la STCUM s'illusionne sur les bienfaits d'une telle mesure. » D'après lui, il n'y a pas de vrai problème de transport en commun sur l'avenue du Parc mais il va y avoir de graves problèmes de circulation si on coupe deux voies aux automobilistes.

DEUX AUTRES...

■ Deux autres concurrents ont abandonné le marathon extravagant du cinéma Parallèle, hier matin. C'était pendant le film Ludwig, Requiem pour un roi vierge, de Hans Gurgan Syberberg. N'en pouvant plus, Martin Langlois a quitté la salle Meliès du boulevard Saint-Laurent vers 4h52 et sa consœur cinéphile, Susan Guttman, l'a suivi deux minutes plus tard. Trois marathoniens — ils étaient dix au départ — sont donc encore dans la course. Il s'agit de Nicolas Stedman et Laura Denison de Montréal et de Sonia Audet, de Rouyn.

Requête en cassation d'un jugement de la Cour de Kahnawake

GILLES ST-JEAN

■ Parce qu'il estime qu'il s'agissait d'un déni de justice, un avocat de Châteauguay a l'intention d'interjeter appel devant la Cour supérieure d'un jugement rendu par le tribunal mohawk de Kahnawake, le 21 mai, contre un automobiliste de Montréal.

Dans la requête en cassation qu'il avait l'intention de déposer hier à Longueuil, Me Jean Francoeur rappelle que son client, M. Benoit Dion, a été condamné par le juge Michael Diabo à une amende de 135 \$ et à des frais de 44 \$, pour un excès de vitesse constaté le 13 février dernier par les Peacekeepers de la réserve.

L'Iran dément

■ L'ambassade d'Iran à Paris a vivement démenti, hier, l'information donnée à Montréal par la famille d'Henriette Haddad voulant que par l'intermédiaire d'un de ses attachés, la Canado-libanaise de 64 ans serait prochainement relâchée par ses ravisseurs. La présidente du comité pour la libération de l'otage, Angéline Fournier, a déclaré mercredi qu'un haut dignitaire de l'ambassade avait informé la famille qu'Henriette Haddad avait été soignée en Iran puis ramenée au Liban. Mme Fournier a précisé, hier, que ce démenti iranien l'étonnait à moitié puisque l'Iran a toujours nié avoir participé ou encouragé des enlèvements.

M. Dion a subi un déni de justice, écrit Me Francoeur, parce qu'il a été détecté par un radar « inefficace, qui manque de précision, qui n'est pas vérifié ni opéré par une personne qualifiée tel que l'exige la Loi ».

De plus, selon son avocat, M. Dion n'a pu se faire entendre parce qu'il a été privé du libre accès à Kahnawake, en tant que non-Amérindien.

Comme la Sûreté du Québec et les services de police des municipalités voisines ne vont pas à Kahnawake, « l'appelant ne pouvait recourir à leurs services advenant une rencontre imprévue avec les warriors, lesquels sont toujours présents dans la réserve. L'appelant avait de bonnes raisons de croire que les Peacekeepers n'étaient pas en mesure d'assurer sa sécurité sur la réserve, puisqu'ils sont eux-mêmes victimes des Warriors et se font démolir leurs autos-patrouille », écrit aussi Me Francoeur.

M. Dion craignait de se présenter aux guérites situées à l'entrée de la réserve, lesquelles sont occupées « par des hommes armés qui ne sont pas sous le contrôle du Conseil de bande ».

L'appelant, qui met aussi en doute la juridiction des Peacekeepers sur les routes provinciales qui traversent la réserve, souligne qu'il a dû présenter « une requête spéciale » pour faire signifier son avis d'appel à Kahnawake: les huissiers refusent de franchir les guérites « car ils craignent pour leur propre sécurité ».

En bref

DEMANDE DE TUTELLE DÉNONCÉE

■ Dix-sept commissaires de la Commission scolaire Jérôme-Le Royer ont dénoncé la demande de mise en tutelle adressée au ministre Pagé par Mmes Charlotte Goudreau et Christiane Lauzon, lors de l'assemblée des commissaires de mercredi. Mme Tina Paradis, vice-présidente de la commission scolaire, a proposé la dénonciation tard dans la soirée du 17, alléguant que la demande de mise en tutelle «est disproportionnée par rapport à la réalité vécue à la commission scolaire». Les dix-sept commissaires manifestent plutôt le désir de rencontrer le ministre Michel Pagé pour faire le point sur différents dossiers litigieux de la CS. Mme Paradis prétend que la demande de mise en tutelle des deux commissaires dissidentes «ne repose sur aucune nouvelle donnée pouvant justifier une telle mesure».

donner plus de pouvoirs à ses syndicats, la Centrale de l'enseignement du Québec (CEQ) appelle l'ensemble du mouvement syndical québécois à reserrer les rangs pour contrer son «extrême dénuement». La présidente de la CEQ, Mme Lorraine Pagé, a déclaré hier que le prochain congrès de la centrale, qui se tiendra du 26 au 30 juin au Palais des congrès de Montréal, se penchera sur les structures de l'organisation. Les fédérations et associations affiliées à la CEQ obtiendront plus de responsabilités dans les négociations des conventions de travail et dans leur application. Les fédérations verront leurs budgets décupler, la CEQ se contentant de moins d'argent pour poursuivre son rôle de coordination, a indiqué Mme Pagé. Le budget de fonctionnement de la centrale est de l'ordre de 17 millions par année.

COLLECTE POPULAIRE

■ Les citoyens des 26 villes membres de la Régie intermunicipale des déchets de l'île (Montréal n'en fait pas partie) participent

volontiers aux programmes de collecte sélective des déchets domestiques mis sur pied par la Régie. En effet, 88 p. cent des 157 000 ménages couverts par les programmes possèdent déjà un bac de récupération. Parmi ceux-ci, 65 p. cent font quotidiennement le tri des matières recyclables et 73 p. cent mettent leur bac à la rue hebdomadairement. C'est ce qui se dégage d'un sondage que la Régie intermunicipale de gestion des déchets sur l'île de Montréal a effectué auprès de 1200 adultes dans 23 municipalités participantes. Le sondage sur les attitudes des citoyens au sujet de la collecte sélective a été réalisé par la firme Soucy D. Gagné. Voici quelques constats intéressants: 77 p. cent des citoyens ramènent les canettes et les bouteilles qui ont une consigne de 5 cents; 92 p. cent sont très satisfaits ou assez satisfaits des services de collecte sélective dans leur municipalité.

MINES SIGMA EN APPELLE

■ La compagnie Mines Sigma a décidé d'en appeler du jugement du Tribunal du travail qui l'a reconnue coupable le 25 mai dernier d'avoir enfreint les dispositions de la Loi sur la santé et la sécurité du travail lors d'un éboulement qui a coûté la vie au travailleur minier Danny Martin, le 3 avril 1990. La compagnie en appelle également de l'amende de 1000 \$ qui lui a été imposée le 2 juin par le juge Marc Brière. Dans sa requête déposée en Cour supérieure, elle soutient que le juge de première instance a fait preuve d'un «manque flagrant d'objectivité», a ignoré des éléments de preuve importants soumis par la défense.



La procession de la Fête-Dieu, une manifestation de foi religieuse autrefois populaire partout au Québec, mais que bien des «jeunes» n'ont jamais connue. PHOTO PIERRE MCCANN, La Presse

La procession de la Fête-Dieu renaît à Montréal

■ Enfants de chœur, prêtres en habit blanc, chorale et fidèles marchant en prière...

C'est une partie du passé religieux du Québec qui a refait surface pendant un peu plus d'une heure, hier soir, pendant la procession de la Fête-Dieu de la paroisse Saint-Bernard, dans l'est de Montréal.

La célébration faisait partie du soixante-dizième anniversaire de fondation de la paroisse, et environ cinq cents fidèles y ont participé en marchant derrière la plateforme motorisée où avait pris place la chorale.

Prières aux lèvres, les croyants ont défilé dans les rues de la paroisse qu'on avait décorées par endroit de petits drapeaux jaunes et blancs, les couleurs papales.

Cierges rouges, flambeaux, chapelets et gants blancs étaient visibles un peu partout dans le cortège, formé principalement de gens de plus de 50 ans.

«J'ai vécu ici pendant trente ans, et je n'ai vu qu'une autre célébration de la Fête-Dieu», a affirmé un monsieur qui s'apprêtait à joindre la procession.

Alors que la Fête-Dieu était célébrée autrefois par toutes les paroisses du Québec, la tradition est presque tombée en désuétude durant la Révolution tranquille.

CEQ ET STRUCTURES

■ Tout en annonçant une restructuration de son organisation pour

Cartier

MONTRE TANK AMÉRICAINE
Mouvement mécanique.

boutique Cartier
1498, rue Sherbrooke Ouest, Montréal
(514) 939-0000

SUPER VENTE DE LIQUIDATION RÉDUCTIONS

de 30 à 70%

Foyers fermés, à combustion lente, vitrés, à encastrer. Poêles émaillées, bois, charbon ou gaz avec contrôle thermostatique, choix de couleurs, modèles et dimensions variés. Accessoires et pièces de remplacement. Ameublement de bureau. Articles divers. Chariot élévateur 1986.

les JEUDIS et VENDREDIS de 15h à 21h
les SAMEDIS et DIMANCHES de 9h à 17h, jusqu'à épuisement des stocks.

412, BOUL. ARTHUR-SAUVÉ, ST-EUSTACHE (QUÉBEC)
POUR INFORMATION APPELER : 1-426-8666.

RÉSULTATS
Loto-Québec

GAGNANTS LOTS

6/6	1	2 087 908,80\$
5/6+	10	62 637,20\$
5/6	393	1 275,00\$
4/6	18 607	51,60\$
3/6	330 004	10,00\$

Ventes totales: 16 613 017,00\$
Prochain gros lot (approx.): 2 500 000,00\$
Prochain tirage: 92-06-20

Extra Tirage du 92-06-17

NUMÉROS	LOTS
333592	100 000 \$
33592	1 000 \$
3592	250 \$
592	50 \$
92	10 \$
2	2 \$

Banco Tirage du 92-06-18

5	9	15	17	19
21	22	26	29	33
34	40	44	49	50
54	56	60	62	69

Prochain tirage: 92-06-19

TVA, le réseau des tirages de Loto-Québec

Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraissent au verso des billets. En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle, cette dernière a priorité.

SERVICE Chauffeur
Offert à Montréal, Toronto, Vancouver et Londres (et même dans d'autres villes européennes dès cet été), ce service pratique de transport entre votre domicile et l'aéroport est gratuit, dans un rayon de 64 km autour de l'aéroport desservi, pour les passagers effectuant un vol transatlantique (des frais de 25 \$ par trajet s'appliquent, pour les passagers de la classe Affaires effectuant un vol long-courrier en Amérique du Nord).

Aéropian
ADHÉSION GRATUITE AU PROGRAMME AÉROPLAN™
Jusqu'au 30 septembre, Air Canada se chargera des frais de 25 \$ habituellement requis pour l'adhésion au programme Aéroplan™. Profitez gratuitement, dès aujourd'hui, des avantages comme des billets d'avion, des locations de voitures et des séjours à l'hôtel, offerts par le plus important programme pour grands voyageurs au Canada. Et recevez un boni de 4 000 milles lors de votre premier vol!

SALON FEUILLE D'ÉRABLE
À votre arrivée à Toronto ou en attendant votre vol de retour, relaxez-vous dans une atmosphère luxueuse tout en profitant de la commodité de nos aménagements comprenant téléviseurs et photocopieurs, postes de travail distincts équipés d'une prise d'ordinateur et d'un téléphone, salles de réunion et salles de télévision par satellite.

TÉLÉPHONES SKYTEL
Sur tous nos vols nord-américains, le nouveau système téléphonique Skytel vous permet maintenant de téléphoner n'importe où dans le monde à partir de votre siège, tout en doublant vos milles Aéroplan™ si vous portez les frais de votre appel à votre carte enroute.

Profitez des avantages supplémentaires liés à la classe Affaires.

Maintenant que la classe Affaires est offerte sur pratiquement tous nos vols nord-américains, vous avez plus d'occasions que jamais de profiter des nombreux avantages supplémentaires vous permettant d'arriver à destination frais et dispos. En plus du service Chauffeur, de notre salon Feuille d'érable à Toronto et des nouveaux téléphones Skytel, la classe Affaires vous assure un fauteuil près du hublot ou de l'allée sur les vols à destination de Vancouver, Edmonton et Calgary. De plus, les appareils 767 empruntant ces itinéraires vous offrent le confort accru d'un espacement de 45 pouces entre les rangées. La classe Affaires, une autre excellente raison pour laquelle plus de Canadiens choisissent Air Canada.



Pas plus de cancers du sein chez les porteuses d'implants mammaires

PA et PC

Les femmes qui ont reçu des implants mammaires dans le but d'augmenter le volume de leurs seins ne courent pas plus de risques de cancer du sein, révèle une étude effectuée en Alberta et publiée dans le prestigieux *New England Journal of Medicine*.

L'éditeur exécutif de ce magazine scientifique, le Dr Marcia Angell en profite d'ailleurs pour lancer en éditorial une attaque virulente contre l'agence américaine FDA (Food and Drug Administration), qui a banni le produit du marché des États-Unis, « provoquant une véritable panique chez les porteuses d'implants et privant les femmes qui voudraient en recevoir de la liberté de choisir en toute connaissance de cause ».

Elle n'hésite pas à taxer cette décision de sexiste.

« Viser ainsi un produit utilisé seulement par les femmes ne peut que soulever le spectre du sexisme, dit-elle. On se demande pourquoi on a permis son utilisation si longtemps ou bien pourquoi on l'a retiré du marché. »

L'étude a porté sur 11 676 femmes albertaises qui ont eu recours à une chirurgie dans le but d'augmenter le volume de leurs seins entre 1973 et 1986 et sur les 13 557 femmes qui ont souffert de cancer du sein.

Les chercheurs ont alors découvert que, dans les dix ans suivant l'intervention, les femmes ayant reçu des implants ne souffraient pas plus de cancer du sein que le reste de la population féminine. En fait, l'étude a démontré que

chez elles, l'incidence du cancer du sein était même moindre que prévu. Ainsi, alors qu'on se serait attendu à retrouver 86 cas de cancer du sein chez ces femmes, 41 cas seulement ont été identifiés. Moins de la moitié du taux habituel.

« Il n'y a toutefois aucune raison de penser que les implants réduisent les risques de cancer », se sont empressés de préciser les chercheurs.

Selon eux, ce bas taux s'explique par le fait que les femmes ayant recours à cette intervention pour des raisons esthétiques ne souffrent habituellement pas d'obésité, un des facteurs de risque pour le cancer du sein.

Conclusions rassurantes

Selon le Dr Hans Berkel, qui a

dirigé l'étude canadienne, il reste que ces conclusions « sont très rassurantes pour les femmes ».

À la FDA, le commissaire David Kessler défendait toutefois la décision de son organisme d'interdire les prothèses mammaires en soulignant que « des questions sont toujours présentes quant à la durée de vie des implants, la fréquence des bris et les effets de suintage de silicone dans le corps humain et particulièrement sur le système immunitaire ». Il admettait toutefois que la décision de la FDA de retirer le produit du marché, a sûrement été l'une des plus difficiles à prendre dans l'histoire de l'organisme et demeure controversée.

D'autre part, le ministère de la Santé admettait avoir financé le comité d'experts « indépendants »

qui avait appuyé l'automne dernier la position fédérale de ne pas interdire l'usage de la prothèse Meme au Canada.

Le gouvernement avait toujours décrit cette étude comme émanant de l'Association médicale canadienne.

On a de plus révélé que le Dr Carolyn Kerrigan, spécialiste de la chirurgie plastique de Montréal, a reçu une bourse du fabricant de Meme, la société Surgitek, pour ses recherches. Elle a refusé de dévoiler le montant de la bourse.

En mai 1989, avant l'octroi de la bourse, le ministère de la Santé avait demandé au Dr Kerrigan, qui se servait déjà du Meme dans sa pratique médicale, de le conseiller sur l'usage de cet implant mammaire.

Un mois plus tard, le Dr Kerrigan remettait un rapport, affirmant que le Meme offrait autant de sécurité que n'importe quel autre implant. C'est encore la politique du ministère.

Surgitek a elle-même retiré Meme volontairement du marché, en avril 1991, à cause de la mauvaise publicité.

On a appris, d'un autre côté, que deux hauts fonctionnaires du ministère de la Santé avaient exprimé des réserves, en janvier 1989, sur l'approbation que le gouvernement s'appropriait à donner à Meme.

Le ministère de la Santé estime qu'environ 12 000 Canadiennes, dont 10 000 Québécoises, ont reçu l'implant Meme entre 1984 et 1990.

Meurtre au tournevis: Beaupré nie s'être rendu chez Booth

PIERRE BELLEMARE

Jean-François Beaupré, 39 ans, nie être allé, dans la nuit du 31 janvier 1990, à la chambre 2603 du Grand Hôtel, où Brian Booth, un fonctionnaire du Yukon âgé de 53 ans, a été poignardé à mort de cinq coups de tournevis.

Accusé de ce meurtre au premier degré, Beaupré a ainsi tenté, tout au long de son témoignage d'hier au Palais de justice de Montréal, de contrecarrer la preuve de la Couronne, représentée par Me François Legault.

Celui-ci a expliqué lundi, aux douze membres du jury présidé par le juge Fraser Martin, de la Cour supérieure, que Booth constituait une victime piégée par Beaupré, pour une question de remboursement d'une dette de 50 \$.

Selon la preuve de la Couronne, le jeune Martin Ranger emprunte cette somme à Yvon Roy, 29 ans, à l'automne 1989. Ces deux individus connaissent Beaupré et le trio se rencontre régulièrement, à l'appartement de Roy, pour discuter de choses et d'autres.

Le 30 janvier 1990, toujours selon la Couronne, ce même trio se réunit dans un restaurant et conclut que la dette de 50 \$ de Ranger à Roy sera réglée par une victime qu'on projette de trouver dans un bar gai.

Cette victime sera éventuellement le fonctionnaire Booth, croisé au bar Chez David, tard en soirée, où moment où il est dans un état d'ébriété avancé. Ranger l'accoste, l'invite chez lui, mais Booth lui suggère plutôt de le rejoindre à l'hôtel.

Ranger s'y rend, en compagnie de Beaupré, et dès leur arrivée à la chambre de Booth, Beaupré lui saute à la gorge et le poignarde.

C'est lorsque Ranger se fait finalement arrêter, en novembre dernier, qu'il décide de se mettre à table et de dénoncer Beaupré, celui qui aurait fomenté le complot 23 mois auparavant.

Me Legault et Me André Marier, à la défense, présentent aujourd'hui leur argumentation au jury et, lundi, celui-ci entreprendra ses délibérations. La femme de Booth a passé la journée à la cour.

Réseau démantelé

PIERRE BELLEMARE

La Sûreté du Québec vient de démanteler un réseau de trafiquants de drogues impliquant douze personnes (cinq hommes, six femmes et une mineure), dont sept ont été appelées à comparaître, hier au Palais de justice de Montréal, devant le juge Luc Trudel, de la Cour du Québec.

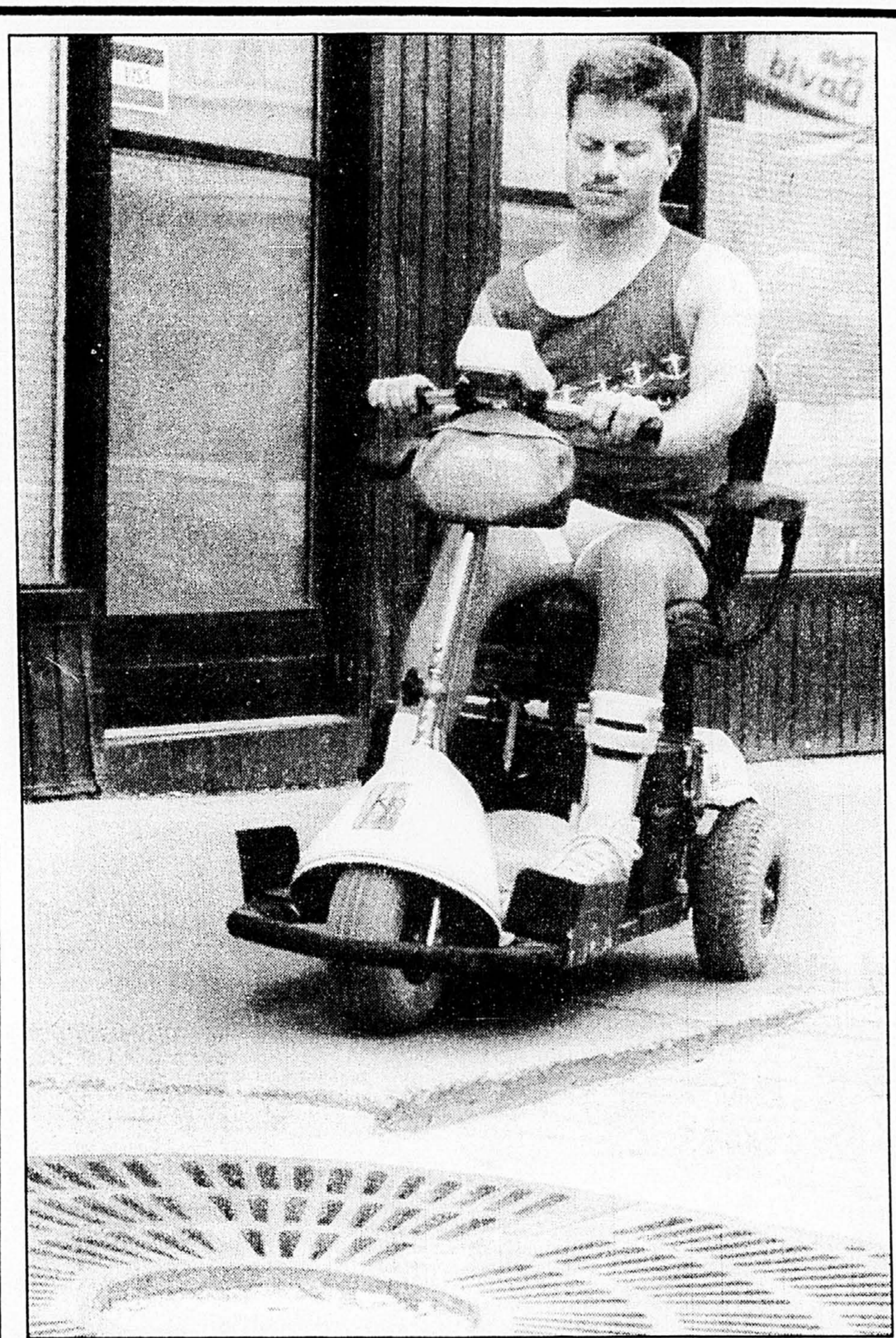
Incapables de verser le cautionnement réclamé par la Couronne, les sept prévenus doivent subir aujourd'hui leur enquête de mise en liberté.

Patrick Ramsay, 22 ans, Pierre Simpson, 40 ans, Normand Ouellet, 36 ans, Diane Leblanc, 42 ans, France Langlois, 23 ans, Carole Caron, 25 ans et Sylvie Laurin, 30 ans, sont accusés de trafic de stupéfiants, possession pour fin de trafic, possession d'armes à autorisation restreinte, recel, bris de condition et entrave au travail policier.

Les enquêteurs de la SQ ont d'abord procédé à l'arrestation de Simpson, mercredi matin, près de l'île Charron, sur la Rive-Sud. Il était en possession de 70 grammes de cocaïne.

Ils ont ensuite perquisitionné un appartement de la rue Desjardins, à Montréal, où ils ont appréhendé onze personnes. Ils ont saisi à cet endroit près d'un kilo de cocaïne, 4,7 kilos de haschisch, le tout évalué à 750 000 \$ sur le marché.

Les policiers ont également saisi deux armes de poing, un fusil de calibre .12, des cartes de crédit volées, des cartes d'identité volées, une presse à haschisch, une balance et 601 \$.



C'est la dégradation du trottoir de la rue Sainte-Catherine qui a fait chuter Marc Murphy de son fauteuil roulant.

PHOTO ROBERT NADON, La Presse

Des trottoirs dangereux pour les Montréalais en fauteuils roulants

ÉRIC CLÉMENT

Il n'y a pas que les automobilistes qui soient victimes de trous dans la chaussée: un jeune handicapé physique a lui aussi « embrassé le problème », et de la manière la plus directe, mardi soir, alors qu'il a chuté de son fauteuil roulant à cause d'un trou dans le trottoir de la rue Sainte-Catherine.

Marc Murphy, âgé de 26 ans, est atteint de l'ataxie de Friedreich, une maladie marquée par une diminution progressive de la force musculaire et par une incoordination des mouvements.

Secrétaire au PIMO (Promotion Intervention en Milieu Ouvrier), un organisme qui offre des services aux personnes présentant un handicap, M. Murphy circulait avec un ami, tous deux en fauteuil roulant, lorsque la roue avant de son véhicule est tombée dans un trou du trottoir, devant le 1459, est, rue Sainte-Catherine.

Le trou d'au moins trois pouces a déséquilibré son fauteuil roulant et M. Murphy a chuté, son crâne heurtant l'arrière d'une motocyclette, garée à cet endroit. Il a été légèrement blessé à la tête, ce qui a nécessité l'intervention d'Urgences-santé.

Les techniciens ambulanciers d'Urgences-santé ont expliqué à *La Presse* que ces incidents, sans être quotidiens, arrivent de temps en temps, du fait de l'état de dégradation des trottoirs.

L'ami de M. Murphy, M. Guy Champagne, également handi-

capé physique, a raconté qu'une de ses connaissances a aussi fait une chute en fauteuil roulant récemment, plus à l'ouest sur la rue Sainte-Catherine, compte tenu du mauvais état du trottoir.

Affaisements

La Presse a constaté que le trottoir de la rue Sainte-Catherine, entre De la Visitation et Champlain, rénové en 1984 avec des pavés de brique rougeâtres, s'est affaissé à plusieurs endroits, la surface du trottoir n'étant plus uniforme.

D'autre part, quelques arbres ont été enlevés sur les trottoirs, sans que les plaques en fer qui les entouraient soient ôtées. Du coup, l'emplacement qui doit accueillir le tronc est vide; la terre disparaît dès les premières pluies et fait place à des trous qui peuvent présenter un danger pour les piétons et pour les chaises roulantes.

« Normalement, lorsqu'un arbre est enlevé, explique Marcel Chouinard, du service des Travaux publics à la Ville de Montréal, on fait en sorte que la sécurité des citoyens soit respectée. »

Selon M. Chouinard, le trou qui a causé l'incident de M. Murphy sera prochainement comblé.

Hausses de taxes

D'autre part, cet incident apporte de l'eau au moulin des conseillers « dissidents » du Rassemblement des citoyens de Montréal (RCM) qui trouvent que la métropole n'offre pas les services que les hausses de taxes de l'hiver dernier permettraient d'espérer.

Certains conseillers du RCM ont ouvertement critiqué dimanche dernier les choix de l'administration Doré et le fait que l'on ait tendance à oublier les promesses de 1986 sur la qualité de vie des citoyens.

Le conseiller municipal du RCM dans le district Jeanne-Mance, Michel Prescott, estime que l'actuelle équipe municipale a fait beaucoup pour la voirie et la circulation. Mais, « là où ça ne va pas, dit-il, c'est dans l'entretien général des trottoirs et de la voie publique. Je ne comprends pas que le Service des travaux publics ne corrige pas la situation. Si un service n'est pas suffisant, c'est au Comité exécutif de la Ville de placer ses énergies là où c'est nécessaire. On augmente le mobilier urbain mais on oublie trop souvent l'entretien. »

Un programme de réfection des trottoirs est actuellement en vigueur à Montréal. Toutefois, le programme d'entretien routier 1992 de la Ville ne prévoit pas de réfection des trottoirs sur la rue Sainte-Catherine.

Ce printemps, la Ville a annoncé que 37 km de trottoirs seront reconstruits au cours des six prochains mois, l'objectif étant d'arriver à ce que 97 p. cent des trottoirs soient en bon état avant l'an 2000.

Pour signaler à l'Hôtel de Ville des trous dans la chaussée ou sur les trottoirs, un numéro de téléphone est disponible 24 heures sur 24: le 872-3434. Toutefois, il semble que les demandes dépassent largement la capacité de la Ville de répondre rapidement aux réclamations.

Exclusion des examens: plainte du Conseil de la jeunesse

Presse Canadienne

Le Conseil permanent de la jeunesse a officiellement demandé, hier, un avis du Protecteur du citoyen Daniel Jacoby, sur la légitimité de la décision de certaines commissions scolaires du Québec d'exclure des examens de fin d'année les élèves les moins doués afin de mieux se classer dans le palmarès du ministère de l'Éducation.

« On a demandé au Protecteur du citoyen de faire enquête auprès du ministère, a déclaré le président du CPJ Alain Perreault, et de s'assurer que les directives émises l'année dernière, concernant l'exclusion des élèves faibles aux examens finaux et celles traitant de l'exclusion des étudiants qui s'absentent trop souvent, ont été suivies. »

En plus de cette requête, le CPJ a aussi demandé de vérifier si les mesures prévues au MEQ pour s'assurer que les élèves ont accès aux examens du ministère ont été prises et respectées.

« Le protecteur va donner suite à notre demande, a ajouté M. Perreault, il semble qu'il y a là matière à enquête. »

Le président du CPJ a réitéré que son organisme trouve primordial que les droits de tous les jeunes à ce chapitre soient respectés.

« On interroge aussi le ministre, a-t-il dit, sur la pertinence de dévoiler publiquement un classement alors qu'il n'est effectivement pas représentatif de la performance des commissions scolaires, surtout lorsque ces dernières utilisent des trucs de ce genre pour mieux se classer. »

Terrains contaminés du projet Angus: le DSC Maisonneuve-Rosemont s'impatiente

GILLES GAUTHIER

Le Département de santé communautaire (DSC) de l'hôpital Maisonneuve-Rosemont s'impatiente. Deux semaines après ses recommandations au sujet des terrains fortement contaminés du projet Angus, les pouvoirs publics n'ont pas bougé et les promesses de l'administration Doré n'ont pas été tenues.

Le coordonnateur du module en santé environnementale du DSC, Guy Lefebvre, a écrit à nouveau hier à la Ville de Montréal, au ministère de l'Environnement du Québec et à la Société des terrains Angus (SOTAN) pour leur rappeler ses recommandations, leur demander s'ils ont l'intention d'agir et les convoquer à une rencontre au début de la semaine prochaine.

M. Lefebvre avait notamment demandé il y a quinze jours que les enfants ne puissent avoir accès aux deux terrains vacants lourdement contaminés adjacents aux habitations Angus. Rien n'a été fait jusqu'à maintenant même si l'administration municipale avait promis de s'assurer que les jeunes

enfants n'auraient pas accès à ces terrains.

M. Lefebvre, qui n'a reçu aucune réponse à ses premières lettres, demandait également que des analyses en surface de tous les terrains du projet soient effectuées. Des analyses du sous-sol des deux terrains avaient notamment permis de trouver des concentrations de plomb atteignant 8 290 parties par million alors que la norme suggérée pour l'habitation est de 500.

« Nous ne pouvons plus attendre », a déclaré hier M. Lefebvre. « Nous ne pouvons pas passer l'été à répondre aux citoyens que nous ne pouvons pas répondre à leurs questions. »

La SOTAN, propriétaire des terrains vagues, est une paramunicipale dont les actionnaires sont la Ville de Montréal et la Société d'habitation du Québec, qui relève du ministère des Affaires municipales.

M. Lefebvre ne doute pas que les fonctionnaires de ces organismes et de l'Environnement discutent fermement pour déterminer qui fera quoi et qui paiera. Ces palabres, indique-t-il, ne règlent cependant rien sur le plan de la santé publique.

Le CHUL aurait vu trop grand

MARTHA GAGNON

Que s'est-il passé au Centre hospitalier universitaire de Laval, à Québec, pour que cet hôpital de renommée accumule un déficit de 17,5 millions de dollars?

Incurie, incompétence, ambition démesurée ou développement anarchique? Voilà toutes les questions que soulève la situation financière catastrophique du CHUL. Personne ne veut encore expliquer clairement ce qui s'est passé et pourquoi on n'est pas intervenu plus tôt.

Les membres du conseil d'administration, la direction, le Conseil régional de la santé et même le ministre ont refusé jusqu'à ce jour de commenter la situation. L'attachée de presse du ministre Marc-Yvan Côté a expliqué hier que celui-ci attendait le rapport final de la firme CGO qu'il a mandatée pour étudier la gestion du CHUL et lui faire des recommandations.

Entre-temps, on se demande quelles mesures seront prises et si des têtes tomberont. Il y a un mois, il était même question de mettre l'établissement sous tutelle. Des rumeurs circulent à l'effet que le directeur général, Jacques Brunet, ancien sous-ministre à la Santé, pourrait quitter son poste.

Un comité interne de redressement a déjà recommandé l'abolition de sept postes de cadre, la fermeture de 50 lits durant sept mois, ainsi que la fermeture de l'urgence pédiatrique et du centre de jour pour personnes âgées. Des mesures pour éviter un déficit prévisible de 3 millions pour l'année en cours.

Les membres du conseil d'ad-

ministration, présidé par Mary Lamontagne, devront sans doute rendre des comptes publiquement sur les gestes qu'ils ont posés ou négligés de poser au fil des années pour en arriver à un tel bilan.

Il semble que le CHUL ait vu beaucoup trop grand, se fiant à des subventions du ministère de la Santé qui ne suivaient pas le rythme de développement. C'est un peu comme si le petit hôpital de 327 lits avait grandi en gardant les mêmes culottes! Avec le résultat que cela a fini par craquer.

D'après un administrateur de l'hôpital qui veut garder l'anonymat, les deux problèmes majeurs sont la pédiatrie dans laquelle on a investi énormément d'argent sans avoir les garanties financières et le Centre de recherche qui est devenu, avec le temps, aussi gros que le centre hospitalier.

A cause de la recherche, le nombre d'employés a grimpé à 600 personnes. Son budget de 40 millions représente presque la moitié de celui de l'hôpital.

Un autre élément non négligeable serait le nombre élevé de médecins — environ 200 pour les soins, la recherche et l'enseignement — qui travaillent exclusivement au CHUL, donc qui exigent des services auxiliaires importants et coûteux.

Le CHUL subit aussi une pression extrême de la population qui réclame ses services. Il y a 400 000 visites par année à la clinique externe.

Dans la période difficile que traversent les hôpitaux, le CHUL pourrait bien servir d'exemple à ceux dont la gestion n'est pas assez rigoureuse!

Projet de loi sur l'adoption d'enfants chinois

Le ministre de la Justice Gil Rémillard a présenté hier à l'Assemblée nationale un projet de loi visant à permettre l'adoption, par les Québécois, d'enfants domiciliés en République populaire de Chine.

En vertu de cette législation, toute personne désireuse d'adopter un enfant vivant en Chine devra au préalable faire accepter son projet par la Cour du Québec. Une fois l'adoption effectuée en Chine, elle devra faire l'objet d'un enregistrement à la Cour du Québec.

M. Rémillard a souligné toutefois que le projet de loi n'était que transitoire, puisqu'il est prévu que ses dispositions cesseront d'avoir effet le jour où une entente en matière d'adoption internationale aura été conclue entre le Québec et la Chine.

Route bloquée

Presse Canadienne

Les travailleurs de la scierie Donohue, de Marsoui, en Gaspésie, ont mis leur menace à exécution en bloquant, hier, la route 132 dans cette municipalité.

Les employés de la scierie locale, aidés de travailleurs forestiers et de concitoyens, ont bloqué partiellement la circulation routière de 8 h jusqu'à 13 h avant de se réunir en assemblée générale. Une autre manifestation semblable doit avoir lieu aujourd'hui à compter de 8 h.

«Ce que nous demandons, c'est que le moulin de Marsoui soit ouvert durant 15 semaines, sur deux quarts de travail. Il y a des gens ici qui vont se retrouver sur l'aide sociale», a déclaré le porte-parole des manifestants, Serge Gasseau.

Un seul incident est survenu en avant-midi. Un manifestant a eu une altercation verbale avec un chauffeur d'autobus de la firme Orléans Express mais le tout est rapidement rentré dans l'ordre.

Herb Gray: 30 ans au Parlement

d'après CP

Les membres de tous les partis ont rendu hommage, hier aux Communes, au député libéral Herb Gray, qui célébrait le 30^e anniversaire de son élection au Parlement.

M. Gray, qui est âgé de 61 ans, est le député qui compte présentement le plus d'années de service à la Chambre des communes. Depuis 1962, il s'est fait élire dix fois de suite dans sa circonscription de Windsor Ouest, en Ontario.

Il fut nommé ministre d'État en 1969, devenant le premier membre du cabinet de confession juive. Il devait détenir par la suite plusieurs postes importants au sein du gouvernement, dont celui de président du Conseil du Trésor.

Assermentation de l'ambassadeur des États-Unis

Presse Canadienne

M. Peter Teeley a prêté serment, hier, en tant que nouvel ambassadeur des États-Unis au Canada.

La cérémonie a eu lieu au département d'État, à Washington, en présence du secrétaire d'État, James Baker, de Mme Barbara Bush et de M. Marvin Bush, un des fils du président américain.

M. Teeley est un ami personnel de George Bush. Il a travaillé à ses côtés lorsque M. Bush a posé sa candidature à l'investiture du Parti républicain, en 1980, et lorsqu'il a été nommé vice-président.

Depuis 1985, M. Teeley, âgé de 52 ans, était consultant privé à Washington.

12 millions pour promouvoir l'unité

Presse Canadienne

Le ministre fédéral Robert de Cotret a déclaré hier que le Secrétariat d'État aura dépensé 12,3 millions d'ici l'automne pour faire la promotion de l'unité canadienne à travers le pays.

Au Québec, cette publicité, qui se fera surtout à la télévision, se prolongera jusqu'à la période référendaire, qui débouchera sur le vote prévu au plus tard le 26 octobre. Ainsi, près de trois millions n'auront pas été comptabilisés dans les comités référendaires puisqu'Ottawa n'est pas tenu de respecter les dispositions d'une loi provinciale.

Les ponctions de Levesque provoquent une démission à la SAAQ

DENIS LESSARD
du bureau de La Presse
QUEBEC

Les ponctions répétées du gouvernement dans les cotés de la Société d'assurance automobile du Québec ont créé des remous au conseil d'administration de cet organisme. Lors de la dernière réunion, mercredi, l'un des membres a claqué la porte, démissionnant subitement de son poste pour protester contre la décision du dernier budget Levesque de puiser 275 millions dans les surplus de la SAAQ.

«La SAAQ est devenue une vraie

vache à lait qui s'est fait traire d'un gros milliard depuis six ans. Si personne ne fait rien cela va s'aggraver», de lancer M. Jean-Pierre Belmonte, membre démissionnaire du conseil de la SAAQ où il siègeait depuis février 1989.

Pour M. Belmonte, à la limite, les premiers 625 millions puisés par le gouvernement en 1991 pouvaient se justifier, puisque, officiellement du moins, Québec prétendait injecter l'argent dans la réfection routière — donc indirectement pour la sécurité.

Cette fois l'argent «sera utilisée à des fins qui n'ont aucun rapport avec la mission de la société» et la ponction du gou-

vernement est «un geste inadmissible et inacceptable», dira M. Belmonte, joint hier par La Presse.

Éditeur de la Revue de la moto, M. Belmonte avait été nommé par l'ancien ministre des Transports Marc-Yvan Côté pour que les intérêts des motocyclistes soient défendus à la SAAQ. Ces postes ne sont pas rétribués — seuls les frais sont remboursés. Le mandat de M. Belmonte était toutefois un peu incertain — échu depuis deux mois, il n'avait pas encore été renouvelé ni le mandataire remplacé.

Mais le geste de M. Belmonte apporte de l'eau au moulin du député Jean Garon et du Club automobile qui décrient

ces ponctions répétées du gouvernement. Celles-ci font même l'objet d'un recours collectif — jusqu'à plus de 500 millions pourraient être en jeu — depuis une semaine. Ceux qui dénoncent ces ponctions les qualifient d'illégales, puisqu'il s'agit de primes d'assurances et non d'argent versé en impôts.

Joint hier, le président de la SAAQ, Jean-Marc Bard, a avoué sa surprise devant la décision de M. Belmonte. Il a confirmé qu'un peu avant le budget de la mi-mai, le conseil d'administration de la SAAQ avait unanimement adopté une résolution où son organisme «s'opposait formellement et avec énergie» aux intentions de Québec de venir puiser dans

la caisse de l'organisme pour équilibrer le budget.

«On avait adopté aussi une résolution similaire l'an dernier», d'indiquer M. Bard. Ce dernier refuse toutefois de dire s'il approuve ou non le geste de Québec. «Le vote sur la résolution fut solidaire», a souligné le président qui avait le pouvoir de stopper une telle démarche s'il l'avait voulu.

Les ponctions du gouvernement sont-elles légales? M. Bard dit s'en remettre aux avis légaux que dit posséder le gouvernement qui l'assurent de la légalité de ces ponctions. «C'est un débat pour les politiciens et de toute façon y il aura une décision sur le recours collectif», a-t-il conclu.



ELTSINE AU CANADA

La visite d'Eltsine n'augmentera pas la générosité d'Ottawa

GILLES PAQUIN
du bureau de La Presse
OTTAWA

Il est peu probable que le Canada délie davantage les cordons de sa bourse pour venir en aide à la Russie au cours de la visite du président Boris Eltsine à Ottawa, aujourd'hui, a déclaré un haut fonctionnaire des Affaires extérieures.

Arrivé dans la capitale fédérale en compagnie d'une importante délégation commerciale, hier soir, M. Eltsine a été reçu à dîner au 24 Sussex par le premier ministre Brian Mulroney. Il aura de nouveaux entretiens avec lui ce matin avant de s'adresser aux parlementaires des deux chambres réunies.

S'arrêtant à Ottawa au retour de Washington, M. Eltsine doit signer plusieurs traités cimentant les relations entre le Canada et la Russie au cours de son séjour de 48 heures au pays. Les questions commerciales et financières seront au coeur des discussions entre les deux leaders.

Mais le Canada a déjà offert deux milliards, dont une marge de crédit de 1,67 milliard, pour soutenir les réformes éco-

nomiques en Russie. Il est également un des pays industrialisés qui a débloqué les fonds promis le plus rapidement, a souligné le porte-parole gouvernemental.

Le Japon, les États-Unis et la Communauté européenne s'étaient également engagés à venir en aide à la Russie, mais ils posaient tous des conditions qui font trainer les choses en longueur, a-t-il dit.

Dans le cas du Japon, par exemple, l'aide est liée au règlement d'une vieille dispute territoriale au sujet des îles Kurile. Celle des États-Unis est par ailleurs retenue en attendant le feu vert du Congrès.

Même si la Russie connaît de sérieuses difficultés économiques et tarde parfois à faire face à ses obligations, le Canada n'a jamais cessé de lui livrer son blé, a indiqué le porte-parole des Affaires extérieures.

On s'attend à ce que M. Mulroney souleve encore une fois la question du retrait des troupes russes des pays Baltes et à ce qu'il aborde le délicat sujet des relations entre la Russie et les républiques voisines, notamment avec l'Ukraine.

Le président Russe jouit cependant

d'une grande compréhension de la part d'Ottawa à ce sujet puisque le retrait des effectifs militaires pose de graves problèmes pratiques. En ramenant des centaines de milliers de soldats, Moscou doit non seulement engager des dépenses importantes, mais il doit aussi leur trouver du travail et des logements.

Un rapport du comité des Affaires étrangères de la Chambre des communes déposé quelques heures avant l'arrivée de M. Eltsine est venu hier inciter le gouvernement à accroître son aide à la Russie. Mais de l'avis des députés, Ottawa doit partager son appui plus équitablement entre les anciennes républiques de l'Union soviétique.

Selon le comité, les interventions du Canada mettent trop l'accent sur Moscou. Il faudrait appuyer également l'Ukraine et les pays Baltes, soutient le rapport.

Au départ d'Ottawa samedi matin M. Eltsine se rendra à Montréal, où il doit rencontrer le premier ministre Robert Bourassa et le maire Jean Doré. Il visitera le Vieux-Montréal, la faculté des Sciences de l'agriculture de l'université McGill, l'usine de la Pratt & Whitney et celle de CAE Electronics avant de rentrer dans son pays en fin de journée.



Le président russe Boris Yeltsine a pris plaisir à sympathiser avec des militaires américains à la base McConnell de l'Air Force.

PHOTO REUTERS

Du lourdaud ridicule au réformateur aimé

GILLES TOUPIN

Mikhail Gorbatchev voulait réformer le système. Boris Eltsine, lui, disait à ses compatriotes, dès 1989, que le système qu'il avait servi n'était pas réformable.

Sa visite aux États-Unis aura été pour l'étrange personnage la cerise sur le gâteau de sa montée dans les hautes sphères des leaders mondiaux. Quasiment déchu en 1988 lors de la 19^e conférence du Parti communiste russe, ridiculisé par le monde entier pour ses prétendues beuveries, ses noyades vraies ou simulées, l'actuel président de Russie n'offrait plus à l'époque que l'image d'un responsable peu présentable, lourdaud et peu formé aux complexités de la diplomatie.

Aujourd'hui, auprès du président américain George Bush et devant les membres du Congrès qui l'ont acclamé, Boris Eltsine aura réussi à faire triompher ses idées et à se dégager de l'ombre d'un Gorbatchev, de plus en plus dépeint sous les traits d'un dirigeant pédant au ton professoral.

En mettant tout le Congrès américain dans sa poche avant-hier, Boris Eltsine a

véritablement gagné ses lauriers de leader légitime de la Russie réformatrice.

Pourtant, rien ne semblait destiner cet ancien apparatchik modèle à la démocratie. Né en 1931 dans l'Oural, «la Russie des profondeurs», Eltsine a été formé à la manière soviétique des années de l'entre-deux guerres; à la manière stalinienne où il valait mieux être d'origine populaire qu'issu des milieux «bien éduqués».

De famille donc modeste, Eltsine fut tout à tour maçon, contremaître, puis tard ingénieur et responsable d'un combinat. Plus tard encore, quant l'URSS devient puissance militaire, il est chargé des industries d'armement de Sverdlovsk. Ne doutant nullement de la voie communiste, comme il le dira candidement dans son autobiographie, Eltsine est un bon serviteur du parti, surtout pas réputé pour ses tendances aux changements et à l'innovation.

La rupture vient plus tard, après que Gorbatchev l'eût appelé à Moscou en 1985. Premier secrétaire du parti communiste de la capitale, Eltsine ouvre les yeux et se rend compte qu'autour de lui une infime minorité profite du «système» — un corps social replié sur lui-

même. Il exige que ces privilégiés se dépouillent de tout. Il provoque la fureur des siens et son ascension rapide semble vouée à se terminer là.

Pourtant, un autre Eltsine fait son apparition en Russie, un Eltsine inconnu à l'étranger, qui lors de la campagne électorale de 1989 réussit à convaincre le peuple de son honnêteté, de son refus du système.

D'abord, il quitte le Parti communiste lors du 28^e congrès, en juillet 1990. Ensuite il est élu président de la Russie par le choix de ses pairs du Soviet suprême et demande, pour la première fois en ce pays, que ce choix soit entériné par le peuple. Aux premières élections présidentielles de Russie, il est élu de façon triomphale, le 12 juin 1991, après avoir défendu le droit à l'autodétermination des autres républiques, et cela au grand dam du pouvoir soviétique.

Boris Eltsine incarne aujourd'hui non seulement le refus du coup d'État (août 1991) mais le progrès démocratique. Son avenir dépendra bien sûr de l'amélioration du sort économique de la population russe. Mais en attendant, il aura su se gagner les coeurs par sa sincérité et sa détermination.

Vous pourrez saluer le président...

Le président russe Boris Eltsine sera à Montréal demain. À noter qu'après sa rencontre avec le maire Doré, M. Eltsine fera un petit tour à pied dans le Vieux-Montréal. On suggère aux personnes qui voudraient le saluer de se rendre sur la place Jacques-Cartier. En outre, il leur est recommandé de se rendre dans le secteur par les transports en commun (métro Champ-de-Mars), car la circulation sera difficile aux alentours de la place Jacques-Cartier durant la visite du président.

Voici l'horaire des activités du président russe demain, tel que transmis par le ministère des Affaires internationales du Québec et la Ville de Montréal.

● 9h30: Visite du Collège MacDonald, à Sainte-Anne-de-Bellevue.

● 11h: Rencontre avec le premier ministre Bourassa, à l'hôtel Reine Elisabeth.

● 13h: Déjeuner offert par le premier ministre Bourassa, à l'hôtel Ritz Carlton.

● 14h55: Visite à l'hôtel de ville de Montréal. Entretien avec le maire Jean Doré.

● 15h20: Sortie de l'hôtel de ville. Tour à pied dans le Vieux Montréal en compagnie du maire Doré. MM. Eltsine et Doré descendront la Place Jacques Cartier jusqu'à la rue de la Commune. Ils emprunteront celle-ci jusqu'à St-Sulpice, qu'ils remonteront jusqu'à la basilique Notre-Dame.

● 15h45: Visite de la basilique Notre-Dame.

● 16h20: Visite des Entreprises CAE Electronique, Ville Saint-Laurent.

● 18h: Départ pour la Russie, de l'aéroport de Dorval.

La circulation perturbée

La visite de M. Eltsine provoquera de légères perturbations à la circulation le long des trajets empruntés par le président russe durant sa visite, particulièrement dans le Vieux-Montréal. Dans ce quartier, seront fermées à compter de 14h:

● la rue Notre-Dame Est, entre Ber-Secours et St-Vincent;

● la Place Jacques Cartier; la rue de la Commune entre Bon-Secours et St-Sulpice;

● la rue St-Sulpice;

● la rue Notre-Dame Ouest, aux abords de la basilique Notre-Dame.

Les ministres de la Santé se lancent dans une chasse à la désassurance de services

PHILIPPE DUBUISSON
du bureau de La Presse
OTTAWA

■ Pour parer à la hausse constante des coûts du régime d'assurance-maladie, les ministres canadiens de la Santé sont convenus, hier, d'entreprendre une vaste évaluation des services dispensés pour identifier ceux qui ne sont pas pertinents et qui ne devraient plus être assurés.

«Jusqu'à 30 p. cent des services fournis aux patients ne leur procurent aucun bénéfice réel sur le plan de la santé. Nous devons savoir quels soins sont bénéfiques pour la santé et lesquels ne le sont pas», a expliqué le ministre fédéral Benoit Bouchard.

Son homologue du Québec, Marc-Yvan Côté, a exprimé beaucoup plus crûment l'objectif et la portée de cette nouvelle initiative des ministres canadiens. «Si vous prolongez la vie de quelqu'un de cinq ans et qu'il n'en a pas conscience, est-ce que vous ne pouvez pas vous interroger à ce moment-là?», a-t-il déclaré.

«Ce que nous avons décidé ce matin, c'est d'entreprendre une évaluation systématique de ce qui est pertinent ou non», a ajouté le ministre Côté. Le ministre Bouchard n'a pas tenté de tempérer les propos de son homologue québécois, affirmant que «50 p. cent des dépenses sont réalisées pour des bénéficiaires de 70 ans et plus.»

Les ministres fédéral et provinciaux de la Santé se sont défendus de prescrire des compressions de

services comme remède aux pressions qui s'exercent sur le financement du régime de santé. Ils ont préféré parler de la nécessité de réorienter le régime en mettant l'accent sur la prévention et la promotion des services communautaires.

Malgré tout, le ministre fédéral Benoit Bouchard soulignait que le défi qui se pose est «celui de diminuer les attentes du public.»

Réunis pour la première fois depuis plus de 25 ans, les ministres canadiens des Finances et de la Santé ont tenu une séance de travail de deux jours dans la capitale fédérale pour trouver une façon d'endiguer la hausse constante des services de soins de santé au Canada.

Au cours des années 1980, les dépenses de santé ont augmenté en moyenne de 12 p. cent par année, un rythme nettement supérieur à l'inflation qui peut difficilement être maintenu sans déstabiliser les finances publiques. La santé représente aujourd'hui jusqu'à 30 p. cent des dépenses des provinces.

Les provinces accusent Ottawa d'être en partie à la source du problème de financement de la santé, le gouvernement fédéral ayant gelé ses transferts aux provinces par habitant dans le domaine de la santé et de l'éducation depuis deux ans jusqu'en 1994-95. La part fédérale du financement de la santé est passée de 50 p. cent en 1980 à seulement 31 p. cent en 1991.

Mais Ottawa a fermé la porte au dégel des transferts fédéraux, soulignant que le régime souffre surtout d'une gestion insuffisamment serrée au chapitre des coûts.

Par contre, le gouvernement fédéral, même s'il affirme ne pas vouloir remettre en cause les cinq grands principes de la loi canadienne sur la santé (régime public, universalité, intégralité, accessibilité et transférabilité d'une province à une autre), pourrait faire preuve de plus de souplesse dans son application.

Le gouvernement du Québec et certaines autres provinces, comme le Nouveau-Brunswick, insistent pour une plus grande «souplesse» dans l'interprétation de la Loi canadienne sur la santé, qui confère à Ottawa un rôle de gendarme. Le gouvernement fédéral a le pouvoir de réduire les transferts aux provinces qui ne se conforment pas aux dispositions de cette loi.

Or, la législation canadienne sur la santé contient «des rigidités inutiles», affirme le ministre Marc-Yvan Côté. En plus d'empêcher l'imposition de «tickets modérateurs» ou d'un «impôt-service», elle ne permet pas d'imposer une contribution financière aux bénéficiaires pour certains services qui ne sont pas médicalement requis, comme les repas dans les hôpitaux.

«Ce que les Canadiens veulent c'est un système raisonnablement accessible», dit le ministre fédéral Benoit Bouchard, suggérant que la «souplesse» tant recherchée par les provinces dans l'application de la loi pourrait provenir des conditions d'accessibilité aux services qui pourraient être jugées raisonnables.

ENCAN

À L'INTÉRIEUR À MONTRÉAL
Reprise de finance, reste de faillite et lots d'autres provenances

AUTOS BÂTEAUX MOTOS

Plus de 100 lots à liquider
2 Pa Hanga, 32', Jaguar XJS 89, Cobra 90, Mercedes, Range Rover, etc...

LE 20 JUIN 1992 À PARTIR DE 11 H PRÉCISES

INSPECTION:

— Jeudi 18 juin et vendredi 19 juin de 9 h à 21 h.

— Samedi 20 juin de 9 h à 11 h.

CONDITIONS:

Acquiescement de 20% comptant par chèque certifié, le solde en espèces ou par chèque certifié.

Autres termes et conditions affichés sur les lieux.

CENTRE DE LIQUIDATION RECREATIF

16275, rue Notre-Dame Est

Montréal

Tel.: 642-8274

Luxeux bateau à vendre



CRUISER 53', 1988 F/V

f/bridge, 2 volvo diesel 388 c.v., onan 7.5, équipements idéal pour croisière 325 000 \$ ou échangerais pour maison à revenu.

514 453-4529 / 453-7217

1799198 - 618

TIMKEN
CIT. GBS GENERAL BEARING SERVICE INC.

Montréal 937-7423
St-Laurent 744-2721

Laval 649-5330
Longueuil 678-2550

Saint-Leonard 328-0471
Mir-Est 254-6038

FINANCEMENT VOLVO CANADA LTÉE VOUS PRÉSENTE SES TAUX DE CRÉDIT POUR VOITURES NEUVES, EN VIGUEUR JUSQU'AU 30 JUIN.

Durée	24	36	48	60
Mise de fonds				
40%	0	3,1	4,7	5,6
30%	1,5	4,0	5,4	6,2
20%	2,5	4,8	6,0	6,7
10%	3,4	5,4	6,4	7,0
0%	4,0	5,8	6,8	7,3

Ou jusqu'à 2 000 \$ d'économies en espèces

Sécurité avant tout. **VOLVO**

Ce programme est offert par les concessionnaires Volvo participants jusqu'au 30 juin 1992, sous réserve de l'approbation de crédit par Financement Volvo Canada Ltée. Par exemple, si votre nouvelle Volvo 1992 vous coûte 25 000 \$ et que vous donnez un acompte de 5 000 \$ (20%), le solde de 20 000 \$ financé sur 36 mois vous revient à 597,62 \$ par mois. Au taux d'intérêt annuel de 4,8 % utilisé dans cet exemple, le coût total de l'emprunt sur trois ans s'établit à 1 343,32 \$. Le taux annuel correspond au taux de crédit. Ainsi, l'obligation totale du client quant au financement s'élève à 21 343,32 \$. Le véhicule, qui parviendra des stocks existants et restreints de concessionnaires, doit être livré au plus tard le 7 juillet 1992. Les assurances, les taxes, l'immatriculation, l'enregistrement et les frais de préparation du concessionnaire sont en sus. Certaines restrictions et conditions s'appliquent. Voyez votre concessionnaire autorisé Volvo pour plus de détails. ©1992, Financement Volvo Canada Ltée. «Sécurité avant tout» est une marque de commerce de Volvo Canada Ltée.

TC HEUER

L'ultime montre Sport
MOSEL

4050, Jean-Talon ouest 735-1138

L'OISEAU BLEU Artisanat

SOLDE ANNIVERSAIRE SOLDE
DE RABAIS
20 À 50%
LES 17, 18, 19 ET 20 JUIN
FLEURS EXOTIQUES À 50%
Venez voir nos rayons d'artisanat de fleurs, de matériel d'artiste, de laine, de jeux et de ballons, de bonbonnières et d'articles de mariage.

CHEVALET D'ATELIER
64 po
Spécial
38 \$

4146, rue Ste-Catherine E. 527-3456
(Près du boul. Pie-IX)

Super des vêtements à bas prix

Débuté Samedi

Pour dames 30%-50% de rabais

SÉLECTION DE: •Blouses •T-Shirts •Pantalons et Jupes •Robes •Vestes •Manteaux •Coordonnés •Pulls •Tailles forte Dames Plus

REMARQUE: LE CHOIX VARIE SELON LES SUCCURSALES.

Pour enfants 30%-50% de rabais

SÉLECTION DE: Pour Bébé et Tout Petits •T-Shirts •Chapeaux •Pantalons •Ens. 2 pièces •Salopettes

SÉLECTION DE: Pour Garçonnet et Fillette 4-6x •Vêtements d'extérieur •Pantalons •Coordonnés •T-Shirts •Vêtements de nuit

SÉLECTION DE: Pour Filles 7-14 •Vêtements d'extérieur •Robes •Pantalons •Coordonnés •T-Shirts •Vêtements de nuit

REMARQUE: LE CHOIX VARIE SELON LES SUCCURSALES.

Tissus à 50% de rabais

Tous les tissus mode pour le printemps et l'été
Assortiment varié: •Toile aspect lin •Faille imprimée •Fibres mélangées imprimées •Toile •Chambray •Challis imprimé •Jacquard, etc.

REMARQUE: LE CHOIX VARIE SELON LES SUCCURSALES.

Le samedi 20 juin

BROSSARD Place Porto-Bello 720, Taschereau 672-5660	REPENTIGNY Les Galeries Rive-Nord 1000, boul. Briand 585-1020	LAVAL Centre-Laval, sortie 6 Autoroute des Laurentides et boul. St-Martin 688-5220	ROSEMÈRE Place Rosemère 401, boul. Labelle 437-0890	ST-LÉONARD Carrefour Langlois 7445, boul. Langlois et Jean-Talon est 255-4051	LASALLE Centre Le Cavalier 8248, boul. Champlain 363-1320
KIRKLAND Plaza St-Charles 3075, boul. St-Charles 697-8250	ST-JEAN Les Galeries Richelieu 378, du Séminaire 348-7331	VALLEYFIELD Centre-Valleyfield 30, boul. Duferin 371-4430	LONGUEUIL Centre Centre-ville Boul. Roland-Thémis et Cure-Pointe 468-3540	ST-EUSTACHE Centre St-Eustache 367, boul. Arthur-Sauvé 472-3900	



*JEAN-LUC veut
multiplier le nombre
de vos concurrents.*

EN VOUS DONNANT des moyens de conquérir de nouveaux marchés et de diversifier votre offre, Jean-Luc sait que vous ferez face à une concurrence accrue. Aussi offre-t-il des produits et services qui participent directement à la performance de votre entreprise. Comme tous les employés de Bell, il s'engage à bien comprendre vos problèmes et à proposer des solutions pertinentes et innovatrices en télécommunications. Bell est résolument tournée vers l'avenir, celui de votre entreprise.

Bell pense à demain.

Bell
des gens de parole

Le PQ verse à une oeuvre de charité l'argent de la GRC qu'il a reçu de Claude Morin

GILLES NORMAND
du bureau de La Presse
QUÉBEC

Le Parti québécois a envoyé un chèque de 2000\$ à une oeuvre de charité, en guise de remise symbolique des contributions faites à sa caisse électorale par l'ex-ministre Claude Morin, et qui proviendraient des services secrets de la Gendarmerie royale du Canada (GRC).

C'est ce que nous avons appris hier, à Québec, après que le chef du PQ, Jacques Parizeau, eut indiqué au premier ministre que l'ar-

gent de la honte avait été rendu, Robert Bourassa lui ayant pu avant demandé «s'il était pour blanchir l'argent qu'un de ses anciens collègues avait reçu».

Bien préparé, le chef péquiste est à son tour passé à l'attaque, rendant coup pour coup: «Je remercie le premier ministre de sa sollicitude à l'égard de l'argent que le Parti québécois devait rendre. Il est rendu. Est-ce que le premier ministre en a fait autant pour revenir aux mêmes années (les années soixante-dix) des 30 000\$ qu'il a reçus, comme l'a dénoncé la Commission Ma-

Résolument facétieux dans ses échanges parlementaires, Robert Bourassa en a référé à la page 49 du premier tome du rapport de la Commission d'enquête sur le coût de la 21^e olympiade, rapport qui remonte à 1980, pour affirmer que «le gouvernement avait été complètement exonéré».

Vérifications faites, ce n'est pas du tout ce dont il est question à la page 49. En fait, aux pages 48 et 49, on indique plutôt que les preuves concernant «l'existence possible de collusion, de trafic d'influence ou de manoeuvres frauduleuses ou irrégulières» étaient «particulièrement difficiles à obtenir, en raison du manque de témoins, soit à cause de décès ou de disparitions, soit par crainte de représailles, par intérêt personnel ou par manque de conscience sociale».

«Le temps trop long écoulé entre les gestes posés et la tenue de l'enquête, beaucoup de documents et de pièces à conviction disparaissent quand ils ne font pas tout simplement l'objet de destruction intentionnelle», lit-on également.

Aux pages 104 à 109 du quatrième tome, démonstration est faite que de 1970 à 1976, des firmes d'ingénieurs conseil ont versé 528 000\$ à la caisse du Parti libéral du Québec, tandis que 30 000\$ ont été mis à la disposition personnelle du chef du parti, Robert Bourassa.

Quant à l'affaire Morin, le directeur du Parti québécois, Pierre Boileau, a expliqué à *La Presse*

qu'il avait été décidé de retourner une somme symbolique de 2000\$ à Claude Morin, pour être conséquent avec les propos du chef Jacques Parizeau qui a déploré que son ex-collègue ait accepté de l'argent de la GRC avec laquelle il a reconnu avoir eu des liens de 1975 à 1977.

«Par ce geste, nous ne mettons cependant pas en cause la bonne foi de M. Morin», a assuré M. Boileau.

Pourquoi 2000\$? «À partir de 1978, soit depuis que la Loi électorale oblige à publier les dons aux partis politiques, M. Morin a donné au PQ de 500\$ à 600\$ par année. On s'est servi de cette base, on a fait un chiffre rond pour les années concernées et on a envoyé un chèque symbolique à M. Morin», a indiqué de son côté le chef de cabinet de M. Parizeau, Jean Royer.

Claude Morin, lui, a refusé de toucher le chèque et l'a retourné à l'expéditeur. On a alors entrepris des démarches auprès d'organismes de charité, certains ayant refusé parce que leur charte leur interdit de recevoir des dons de partis politiques. Un organisme qui, par les temps qui courent n'a pas les moyens de lever le nez sur la provenance des dons qui lui sont faits, a accepté à condition que tout reste confidentiel.

Contacté par *La Presse*, M. Morin s'est limité à dire: «Dans un sens, je suis content puisque cela démontre que je n'ai pas utilisé cet argent pour moi.»

Lewis connaissait «un petit nombre» d'informateurs du SCRS

Presse Canadienne
OTTAWA

Le solliciteur général Doug Lewis a obtenu les noms d'un petit nombre d'informateurs étrangers du Service canadien du renseignement de sécurité (SCRS).

M. Lewis a reconnu hier aux Communes qu'il a pu induire la Chambre en erreur, la veille, lorsqu'il avait nié être couramment informé de l'identité des informateurs du SCRS. «Les sources du SCRS ne me sont pas révélées», avait déclaré M. Lewis aux Communes, mercredi.

«De temps en temps, on m'informe des circonstances entourant une opération particulièrement délicate. Mais jamais de noms.»

M. Lewis affirme maintenant qu'il y a eu «un très petit nombre de cas exceptionnels où le directeur du SCRS a cru nécessaire de m'informer de l'identité d'une source».

«Au meilleur de ma connaissance, le nom d'aucune personne — citoyen canadien ou résident permanent — ne m'a été cité comme source», a-t-il dit hier.

«Il y a eu quelques cas où le directeur a trouvé nécessaire de me donner le nom d'une source. Ces cas avaient rapport à des sources qui avaient rendu un service important au Canada.»

«Je veux rassurer la Chambre que les noms de sources du SCRS ne sont pas couramment donnés au solliciteur général ou à des politiciens.»

Ne passez pas tout droit!
Pour économiser, remplissez votre questionnaire ÉCOKILO.
Il est encore temps!

ÉCOKILO 333-KILO

REMBOURRAGE
Les ateliers **BARIBEAU INC.**

GRAND SPÉCIAL D'ÉTÉ

25% DE RABAIS sur tissus et main-d'oeuvre

30% À 50% DE RABAIS sur tissus en stock

- Très beau choix de coton imprimé en stock.
- Tapis — Draperies — Peinture.
- Service gratuit à domicile.

8678, 10^e AVENUE SAINT-MICHEL, MONTRÉAL

POUR SERVICE RAPIDE DEMANDEZ ANDRÉ AU 728-1116 - 728-4138

SPECIAL POUR L'ÂGE D'OR

PLUS DE 3 000 POINTS OFFERTS, CETTE SEMAINE, DANS LA PRESSE

Si vous êtes membre du CLUB, entrez le code suivant:

49626963

Si non, composez, à Montréal, le 251-8688 ou, sans frais, le 1-800-563-8688.

CLUB Multi points

Il est strictement interdit de reproduire (par tout moyen) les codes du CLUB MULTI-POINTS. Seuls les porteurs autorisés peuvent les reproduire. Les contrevenants seront poursuivis. © 1991 La Groupe Vidéotron Itée. «Tous droits réservés»

Savez-vous où a été fondée la première station de radio au monde?

C'est à Montréal, en 1918, qu'ouvrait la première station de radio au monde, XWA, qui devint par la suite CFCF et CKAC.

C'est l'une des mille et une choses que vous apprendrez à l'exposition Transit 92, une exposition unique et nouveau genre sur l'histoire des transports et des communications.

Remontez le temps à bord du bateau de Transit 92, au Vieux-Port de Montréal jusqu'au 12 octobre 1992.

Du 15 mai au 12 octobre

TRANSIT 92

Un événement

CKAC73AM La Presse PROMEXPO

La plus importante maison de plantes artificielles à Montréal
DECORATION COMMERCIALE ET RESIDENTIELLE
(Ouvert au public) (Téléphonez pour plus ample information)

Shalimar design

SPECIAL FÊTE DES PÈRES!

OUVERT 7 JOURS PAR SEMAINE — TÉLÉPHONEZ POUR OBTENIR DES PRÉCISIONS

- VILLE SAINT-LAURENT (près de IKEA) 735-2365
- BROSSARD (près du pont Champlain) 676-1476
- LAVAL (Autoroute 440) 686-0827

Nos prix sont de 30% à 50% inférieurs à ceux de nos concurrents

Fleurs et feuillage permanents

Decorez votre maison et votre bureau avec des plantes et arbres artificiels sans entretien, aussi vrais que nature.

Lierre en pot à suspendre
Prix cour. de 29,99\$ à 49,99\$ **SOLDE 19,99\$**

VOYEZ NOS SUPER-AUBAINES EN MAGASIN jusqu'à 60% de rabais sur toute la marchandise en magasin

Plante Schefflera 6'
Prix cour. 79,99\$ **SOLDE 39,99\$**

VENTE D'ENTREPÔT 10 JOURS SEULEMENT 19-28 JUIN

MEUBLES CHINOIS ET DÉCOR

33-75% DE RABAIS

CE N'EST PAS UNE VENTE ORDINAIRE! ON SERA OUVERT 10 JOURS SEULEMENT: 19-28 JUIN ON PAYE LA TPS !!!!

Si vous ne voyez aucune objection à magasiner dans notre entrepôt, vous trouverez plus de 9000 pi. car. de spéciaux: BOIS DE ROSE MASSIF: Chambres à coucher 6 mx. Salles à Dîner élégantes. Buffets, Vaisseliers, Armoires Curio Vitres, Chaise Ming, Tables d'Autel... MEUBLES LAQUES: avec Pierre de Savon, Paravents 4 à 6 panneaux, Tables ovales avec 6 bancs, Plaques Murales, Bars, Armoires, Cabinets, Frideaux, Tables à café, Coffres et beaucoup plus. DÉCOR: Une vaste sélection de Vases, Pots de Poisson, Lampes, Éventails en Soie, Figurines en Bronze, Coffres de Bijoux.

Curio en Bois de Rose 20" x 33" avec miroir \$225

CHINOISERIES
1598-Beaulac
VILLE SAINT LAURENT
333-4581

Entrée sur Beaulac, coin Thimins, en arrière de la Place Vertu

LUN-MAR 10-11
MER-JEU VEN 10-9
SAM-DIMANCHE 10-9

Quelle chance que vous soyez abonné à La Presse!

Si votre nom apparaît sur cette liste:

- M. Lapierre de Victoriaville n° 200823L00
- M. Lougnarth de Mont-Laurier ... n° 201051L06
- M. Racicot de Montréal n° 210191R07
- Mme Rozon de Fabreville n° 210520R23
- M. Asselin de Kirkland n° 210592A00
- Mme Durand de Montréal n° 210909D29
- Mme Pilon de Saint-Zotique n° 210951P16
- Mme Goulet de Roxboro n° 214009G03
- Mme Gaudette de Boucherville n° 222637G00
- M. Ducharme de Montréal n° 223430D05

VOUS GAGNEZ quatre billets pour TRANSIT 92

L'ÉVÈNEMENT DE L'ÉTÉ
Jusqu'au 12 octobre 1992 sur le bateau Fort St-Louis dans le Vieux-Port

Dans le cadre du 350^e anniversaire de Montréal, cette exposition unique et nouveau genre vous fera vivre les grands moments du passé et de l'avenir dans les domaines du transport et des communications.

Tous les jours, jusqu'au 19 juin 1992, nous publierons les noms de 10 abonnés. Ceux-ci gagneront automatiquement quatre billets pour voir cette exposition, l'évènement de l'été, dans le Vieux-Port de Montréal.

La valeur totale des prix offerts est de 2 800\$. Les règlements du concours sont disponibles à *La Presse*.
Veuillez accorder un délai de livraison de quatre semaines.

Nos fidèles abonnés ont des avantages!

Abonnez-vous dès maintenant au 285-6911

La Presse

GRUPE PROMEXPO

L'opposition s'oppose à un référendum dans les seules provinces récalcitrantes

MAURICE GIRARD
de la Presse Canadienne
OTTAWA

L'opposition aux Communes menace de s'objecter à la tenue d'un référendum fédéral dans les seules provinces canadiennes opposées à une éventuelle entente constitutionnelle, comme l'évoquait cette semaine le leader du gouvernement en chambre, M. Harvey Andre.

Hier, tant le libéral Jean Chrétien que la néo-démocrate Audrey McLaughlin ont prié le gouvernement conservateur de ne pas céder à la tentation de contourner par voie référendaire les objections des gouvernements provinciaux qui refuseraient de donner leur aval à un accord n'incluant pas la transformation du Sénat en chambre élue, égale et efficace.

Pis encore, la rumeur d'un échec en gestation est parvenue aux oreilles du chef libéral. «On entend dire que certains éléments de l'accord sont en train de s'écrouler comme l'union économique, les autochtones, le Sénat et la formule d'amendement. C'est pourquoi j'ai demandé en chambre que le gouvernement rassure les Canadiens», a déclaré M. Chrétien dans le foyer des Communes.

À la période des questions, le chef libéral avait fait part de sa «frustration» devant l'incertitude actuelle. «Il y a une semaine que les négociations formelles sont terminées et le pays est encore dans la noirceur. Je voudrais savoir du gouvernement si quelqu'un fera rapport à la Chambre bientôt et si le premier ministre convoquera une conférence des premiers ministres pour que le Canada puisse savoir où nous en sommes dans le dossier.»

M. Chrétien soupçonne le gouvernement de mener à l'aveuglette les négociations et il s'objecte au projet de tenir des consultations dans les seules provinces dissidentes. «Pour moi, c'est un référendum national qu'il faut avoir. Cette idée de vouloir faire plier une province avec une menace, ça ne marchera pas.»

Le chef du NPD est bien d'accord. «C'est douteux. S'il doit y avoir un référendum national, alors tous les Canadiens devraient avoir la chance de se prononcer sur l'unité nationale. Toute tentative d'utiliser un référendum pour battre en brèche les objections d'une province pourrait se retourner contre ses auteurs», a-t-elle déclaré.

Avant de porter un jugement final sur la démarche fédérale, le NPD attend de prendre connaissance du projet référendaire. Comme les libéraux, Mme McLaughlin soupçonne le gouvernement de tirer les ficelles sans pour autant savoir quelle tournure prendra le dossier constitutionnel.

LES TURBANS ET LA GRC LE GOUVERNEMENT MULRONEY S'OBSTINE!

Seize mois après que quatre Albertains ont demandé à la Cour fédérale de statuer sur la constitutionnalité d'un amendement au règlement sur la GRC, dont s'est autorisé le commissaire Inkster pour permettre à un Sikh de porter le turban avec l'uniforme de la GRC, on attend toujours que la Cour fixe une date pour la tenue du procès. Par ailleurs, le GOUVERNEMENT MULRONEY prétend que ces Canadiens n'ont pas le droit de demander à la Cour d'interpréter leur Charte. Quoi qu'il en soit, les procédures préliminaires devraient prendre fin en juin et être immédiatement suivies d'une requête de fixer une date pour la tenue du procès.

En 1985, la Cour suprême du Canada statua que la Loi sur le jour du Seigneur, qui obligeait les maisons d'aires à fermer leurs portes le dimanche, était inconstitutionnelle, parce qu'elle imposait des coutumes chrétiennes aux non-chrétiens et aux incroyants. Dans cette cause, la Cour déclara: «Il se peut que la liberté de conscience et de religion aille au-delà de ces principes pour interdire d'autres genres d'interventions gouvernementales dans les domaines qui touchent à la religion». La Cour RENOYAIT À L'AUDITION D'UNE CAUSE ULTÉRIEURE toute la question des relations entre l'Église et l'État.

Lorsque le GOUVERNEMENT MULRONEY a autorisé le commissaire de la GRC à poser un geste discriminatoire fondé sur la croyance religieuse, de nombreux Canadiens se sont dit qu'il était temps de demander à la Cour de définir les relations entre l'Église et l'État à la lumière de la Charte. Plus de 200 000 citoyens ont signé une pétition pour s'opposer à ce que le turban vienne s'ajouter à l'uniforme de la GRC, un symbole canadien qui exprime traditionnellement une neutralité culturelle, religieuse et politique.

Depuis la décision rendue par la Cour en 1985, on a systématiquement retiré les symboles religieux des institutions publiques: plus de «Notre Père» dans les écoles; plus d'obligation de jurer sur la Bible dans les tribunaux, etc. La décision du GOUVERNEMENT MULRONEY d'ajouter un symbole religieux à l'uniforme de la GRC impose à la Cour de statuer sur les garanties de la Charte en ce qui concerne «la liberté de religion» et «l'égalité des droits sans aucune discrimination fondée sur la religion».

Tous les Canadiens qui perçoivent la signification de cette épreuve constitutionnelle peuvent soutenir la cause par une contribution payable au «Lethbridge R.C.M.P. Veterans Court Challenge Committee», compétence de M. Jack Crant, 2502, 12e avenue sud, Lethbridge (Alberta) T1K 0P5. (403) 327-8252.

LA PLACE

BONNE FÊTE MONTRÉAL

3 JOURS SEULEMENT

Venez fêter avec nous dès aujourd'hui

Gigantesque «B.B.Q. party» sous la tente

Pour célébrer le 350e anniversaire de MONTRÉAL

Nikon OneTouch 200 • Flash à effet réducteur des «yeux rouges» • Objectif macro/rapprocho jusqu'à 65 cm • Compact, léger et facile d'utilisation Prix La Place \$139	OLYMPUS Stylus • Appareil ultra-compact autofocus tout automatique • Système de mise au point macro 35 mm • Outil: les «yeux rouges» avec Flash Auto-S • Bon, étui et batterie au lithium Prix La Place \$169	Panasonic KX-T3610 • Pile d'alimentation auxiliaire de durée prolongée • Antenne escamotable en étouffoir • Recherche de personnes depuis le poste principal Prix La Place \$89	SANYO MGR-908 • Synthesiseur numérique • Horlogeminière • Inversion automatique, mémoire de secours Prix La Place \$79
Nikon ZoomTouch 400 • Objectif 35-70 mm macro rapprocho jusqu'à 65 cm • Flash infrarouge à effet réducteur des «yeux rouges» • Outil: système de mise au point rapide à 4 vitesses • Plus 20\$ certificat-cadeau Prix La Place \$249	OLYMPUS Infinity TELE • Téléphoto 70 mm - grand angle 35 mm • Système à double objectif • Complètement automatique • Prise de vue en continu Prix La Place \$119	Panasonic KXT-1450 • Synthésiseur de garde pour l'horloger et l'heure du jour • 12 fonctions télécommandées par tonalité • Deux cassettes standards pour message de réponse/appels Prix La Place \$89	SANYO CDP-4 • Lecteur de compact disc filtre de surchauffage • Écouteurs stéréo avec télécommande • Rechargeable Prix La Place \$189
Nikon F-401x • Mesure matricielle exclusive à Nikon et mesure centrale pondérée • Programme multiple: priorité à l'ouverture, priorité à la vitesse et mode manuel • Boîtier seulement • 20\$ certificat-cadeau Prix La Place \$399	OLYMPUS Zoom 220 PANORAMA • La photo en format panoramique • Zoom grand angle 28-56 mm Prix La Place \$269	Panasonic RQV-520 • Appareil stéréo AM/FM/cassette digital • Basse amplifiée XBS syntonie digitale • Télécommande sur écouteurs Prix La Place \$129	SANYO MCD 22 • Enregistrement de la bande au CD synchronisé • CD à fonction événement recherche • Synthesiseur AM/FM stéréo «Glacier» en prime • Plus 20\$ certificat-cadeau Prix La Place \$189
Nikon ZOOM TOUCH 800 • Mise au point avec détecteur de mouvement • Flash aux «yeux rouges» intelligents • Plus 20\$ certificat-cadeau Prix La Place \$469	OLYMPUS SuperZoom 3000 • Appareil compact autofocus objectif zoom 38-110 mm • Système autofocus multi-fasciaux d'avant-garde à 450 points de mise au point • Appareil tout automatique performant sur la plage de la maison Prix La Place \$349	Panasonic NN-5552 • 8 pi cube/800 watts • Plateau tournant, auto programme, décongélation, auto-chauffage • Mesure de calorie Prix La Place \$239	SANYO SUPER-COMPANDER II CLT-3600 • Super Compander II • Téléphone sans cordon • Amplificateur de voix Prix La Place \$189
Nikon F-801s • Reflex autofocus de haute technologie pour les amateurs avancés et les photographes professionnels • Vitesse d'obturation de 1/8000s • Boîtier seulement • Plus 20\$ certificat-cadeau Prix La Place \$769	OLYMPUS IS-1 • Appareil reflex mono objectif zoom 35-135 mm • Autofocus tout automatique avec les modes manuels Prix La Place 529\$	Panasonic SLS-505 • Lecteur de disques audio-numériques portatif • Installation facile dans la voiture • Télécommande sans fil disponible • Plus 20\$ certificat-cadeau Prix La Place \$279	SANYO VMD-66 • Illumination minimale de 3 lux • Objectif zoom rapport 8 à vitesse variable • Télécommande sans fil • Mise au point et diaphragme automatiques numériques • Vitesse souple, piles et cassette en prime • Plus 20\$ certificat-cadeau Prix La Place \$699

NOUS NOUS RÉSERVONS LE DROIT DE LIMITER LES QUANTITÉS SUR LES PRODUITS ANNONCÉS

JEUDI DE 12H À 21H
VENDREDI 9H À 21H
SAMEDI 9H À 17H

LA PLACE

CHANCE DE GAGNER UN B.B.Q.
BEAUCOUP D'AUTRES SPÉCIAUX

2050, boul. St-Laurent

350 ANS
19 JUIN
AU CALENDRIER
AUJOURD'HUI

EN COLLABORATION AVEC
La Presse

MONTRÉAL
fête
Renseignements: (514) 872-7292

arts et spectacles

- Bonjour Montréal, Bom-Dia!**
Spectacle théâtral
Association Portugaise du Canada - 20h30 - (514) 844-2269 Jusqu'au 21 juin
- Les Cent ans du cinéma**
The Rocky Horror Picture Show, de Jim Sharman
Cinéma en plein air
Boul. St-Laurent (entre Prince-Arthur et ave des Pins) - 21h30 - (514) 843-6001
- Le Tanneur de la Côte**
Collège Jean-de-Brebeuf - 20h00
(514) 733-1478 Jusqu'au 20 juin
- Marcel nous parle les chiens**
Théâtre du Nouveau Monde - 20h00
(514) 861-0563 Jusqu'au 4 juillet
- Les voiliers de l'espace**
Terra 1 Terra
Planétarium Dow - 13h15 et 20h30
(514) 872-4530 Jusqu'au 6 sept.

animation

- Essais olympiques en athlétisme 1992**
Complexe Sportif Claude Robitard - 18h00 à 22h00 - (514) 651-4402 Jusqu'au 21 juin
- 1992, Mercier-Ouest**
Festival culturel
Quartier Mercier-Ouest
(514) 255-5072 Jusqu'au 20 juin
- Circuit découverte du Sud-Ouest**
Départ: Métro Angrignon
(514) 937-7025 - RSVP Jusqu'au 30 juin
- L'autre Montréal**
Visite du Montréal des Montréalais
Carre St-Louis / Saint-Denis (métro Sherbrooke) - 10h00
(514) 521-7802 - RSVP Jusqu'au 31 oct.
- L'eau, une nature propre**
Aqua-parc de la Ronde, Bassin filtre de l'île Notre-Dame
(514) 255-2956 Jusqu'au 21 juin
- Fêtes irlandaises Montréal 1992**
Université Concordia, Centre de commerce mondial
(514) 484-1494 Jusqu'au 20 juin
- L'héritage**
Parc Mandela
(514) 733-8323 Jusqu'au 12 oct.
- Parcours historique**
Départ: Vieux-Moulin P.A.T.
(514) 645-8035 Jusqu'au 12 oct.
- Fêter Montréal, c'est fêter le monde**
Vieux-Port
(514) 528-5366 Jusqu'au 21 juin
- Hôtels particuliers de McGill**
Visite auto-guidée et exposition
Université McGill: cartes-guide disponibles au Burnside Hall (Sherbrooke et McGill College)
(514) 398-4743 Jusqu'au 31 oct.
- La petite bibliothèque du parfait Montréalais**
Survivez le concours
«Mon Montréal à moi» dans les librairies et les bibliothèques.
(514) 872-7292 Jusqu'au 1^{er} août

expositions

- Découverte du Sud-Ouest**
Exposition du XVII^e siècle à nos jours
Édifice Le Norddec - 9h00 à 19h00 - (514) 937-7025 Jusqu'au 20 juin
- Les Ukrainiens: 100 ans de contribution au développement de Montréal**
Complexe Desjardins - (514) 322-7257 Jusqu'au 20 juin
- Atelier d'histoire de Pointe-aux-Trembles**
Société Ressources-Loisirs de P.A.T. Inc.
(514) 645-8035 Jusqu'au 12 oct.
- Ces femmes qui ont bâti Montréal**
Édifice Cornier
(514) 842-1066 Jusqu'au 18 oct.
- Dentelles anciennes et contemporaines**
L'art dentellier en Belgique
Musée des Arts décoratifs de Montréal
(514) 259-2575 Jusqu'au 30 août
- Exposition historique sur les Irlandais du Québec**
Université Concordia, Centre de commerce mondial
(514) 338-6431 Jusqu'au 20 juin
- Expotec / Imax**
La musique, une question d'onde
Vieux-Port, jettée King Edward
(514) 496-IMAX Jusqu'au 10 oct.
- Fortin, le peintre de Montréal**
Musée Marc-Aurèle Fortin
(514) 845-6108 Jusqu'au 12 oct.
- Il eût été une fois**
Cégep Rosemont
(514) 523-0188 Jusqu'au 7 sept.
- Images du futur 92**
Montréal, ville du futur
Vieux-Port
(514) 849-1612 Jusqu'au 20 sept.
- La démocratie à Montréal, de 1830 à nos jours**
Hôtel de ville - Hall d'honneur
(514) 872-2678 Jusqu'au 13 sept.
- La vie des aînés dans le nord de Montréal à travers trois siècles d'histoire**
Centre Berthiaume-Du Tremblay
(514) 382-0310 Jusqu'au 25 juin
- Histoire du jouet**
Les aventures de Ludo
Joujouthèque et Vieux-Port
(514) 523-2643 Jusqu'au 7 sept.
- Les 200 ans**
de l'église protestante à Montréal
Église St-Jean / Erskine and American United
(514) 849-3286 Jusqu'au 12 oct.
- Les histoires de nos vies**
Centre communautaire gais & lesbiennes de Montréal
(514) 528-8424 Jusqu'au 30 juin
- Mission Montréal**
Musée David M. Stewart (île Ste-Hélène)
(514) 861-6701 Jusqu'au 12 oct.
- Montréal 1942-1992**
L'anarchie resplendissante de la peinture
Galerie de l'UQAM, Pav. Judith Jasmin (JR-120)
(514) 987-8421 Jusqu'au 2 août
- Montréal en projet**
10 années d'architecture urbaine
Centre de Design de l'UQAM
(514) 987-3395 Jusqu'au 28 juin
- Montréal, carrefour d'échange et de commerce**
Pointe-à-Callière, musée d'archéologie et d'histoire de Montréal
Enfants moins de 12 ans: entrée gratuite
(514) 872-9150 Jusqu'au 12 oct.
- Musée des Hospitaliers de l'Hôtel-Dieu de Montréal**
201, avenue des Pins O.
(514) 849-2919 Jusqu'au 12 oct.
- Tur Malka: deux siècles d'histoire juive à Montréal**
Bibliothèque publique juive
(514) 931-7531 Jusqu'au 26 juin
- Rome, 1000 ans de civilisation**
Palais de la civilisation
(514) 872-4560 Jusqu'au 27 sept.
- Place du 350^e**
Métro Berri-UQAM
Jeunesse en place présente
Les gagnants de Cégeps en spectacle 12h00
La Famille Botte - 8 danseurs de gumbout (Afrique du Sud) - 13h30
Les bouquinistes - Véritables kiosques de livres animés - 17h00
The Pat King Band, «dance music» irlandaise - 20h00
Le Music Hall - avec Anthony Kavanagh et Jocelyn Bérubé, Yvon Deschamps, les Parfaits Salaud et plusieurs autres 21h30
(514) 872-7292
- Marché Bonsecours**
350, rue St-Paul Est
Montréal, une histoire à suivre: quatrième volet de l'exposition présentée aux Musées du Château Ramezay, David M. Stewart et McCord d'histoire canadienne.
Racines du futur, l'aventure des communications à Montréal: une présentation de Bell Canada, Northern Telecom, Recherches Bell Northern et Bell Cellulaire.
A mille lieux: des installations-vidéo.
Kahswonhtha: introduction à la culture amérindienne.
Exposition temporaire:
Clins d'oeil et collections.
(514) 872-7292
Tous les jours, de 10h00 à 18h00
Fermé le mardi
- Transit 92**
Le navire Fort St-Louis amarré dans le Vieux-Port devient le site d'une grande exposition magistralement illustrée par des éléments muséologiques, interactifs et multisensoriels, qui nous fait découvrir l'histoire du transport et des technologies de l'information en remontant le temps, traversant le présent et plongeant dans l'avenir.
Vieux-Port, Navire Fort St-Louis, Quai des convoyeurs - (514) 527-9221 Jusqu'au 12 oct.
- Activité gratuite**
Pour de plus amples renseignements, consultez le calendrier officiel.
Sujet à changements sans préavis.
- LES GRANDS PARTENAIRES**
Coca-Cola, Esso, Ford, Molson O'Keefe
- EN COLLABORATION AVEC
Ville de Montréal, Tourisme Québec, Canada

MONTRÉAL



Feu le stade de Lorimier

Démoli au milieu des années 1960 pour céder la place à une école de la Commission des écoles catholiques de Montréal, le stade de Lorimier a connu ses heures de gloire. C'était avant tout le domicile des Royaux de Montréal, qui alignaient les joueurs les plus prometteurs de l'organisation des Dodgers de Brooklyn, puis de Los Angeles. C'est ainsi que des joueurs comme Jackie Robinson, Don Drysdale, Jim Gentile, Charlie Neal, Duke Snider, Roy Campanella, Don Hoak, Roberto Clemente, Chico Fernandez et Tommy LaSorda y ont peaufiné leur jeu avant d'évoluer dans les majeures. D'autres, comme Rocky Nelson et Ken Lehman, y ont connu la gloire sans pouvoir rêver à monter plus haut. En plus des Royaux, le stade a défrayé la manchette lors d'événements comme la visite royale en 1939, le mariage des jécistes, de grandes soirées impliquant le grand Yvon Robert et de nombreux spectacles culturels. C'était le stade Olympique du temps quoi! Il n'y aura manqué qu'une visite papale... Prise à l'angle de la rue Ontario, cette photo montre le côté est de l'avenue de Lorimier.

PHOTOS E.W. BENNETT et JEAN GOUPLI, La Presse



LE MONTRÉAL D'HIER

Parc JEANNE-MANCE

La marraine des enfants de Ville-Marie



Jeanne Mance

Une femme, à l'aube de ses quarante ans, fait partie du premier groupe de fondateurs de Montréal. Jeanne Mance (1601-1673), expérimentée dans le soin des malades, a été chargée par Angélique Faure, veuve de Bullion, d'ouvrir un hôpital au Nouveau Monde. Situé d'abord à l'intérieur du fort, l'hôpital est bientôt déménagé là où plus tard, seront ouvertes les rues Saint-Joseph (actuelle rue Saint-Sulpice) et Saint-Paul. Elle tient seule les rênes de l'Hôtel-Dieu jusqu'en 1657, alors qu'elle ramène, d'un voyage en France les premières religieuses hospitalières, parmi lesquelles elle choisit Judith de Brésoles comme première supérieure de l'institution. Deux cents ans plus tard, la croissance de la ville incite les religieuses à quitter le centre-ville. Elles font construire un nouvel édifice au lieu dit Mont-Sainte-Famille, à l'intersection des actuelles avenue des Pins et rue Saint-Urbain.



LE MONTRÉAL TOPONYMIQUE

En 1872, les hospitalières vendent une partie de leur terrain à la municipalité qui souhaite aménager le parc du Mont-Royal. Stanley Clark Bagg et la succession de Benjamin Hall fournissent aussi des terrains sur le piedmont qui, officiellement, fait partie du parc du Mont-Royal conçu par l'architecte paysager américain Frederick Law Olmsted. Officieusement, cependant la population a tôt fait de dissocier les deux espaces. D'abord connu

comme le «Fletcher's Field», le parc voit son nom traduit, très librement, en français comme la «Ferme Fletcher». La partie à l'ouest de l'avenue du Parc sert aussi bien pour le golf que pour les exercices militaires, alors que la partie est forme une basse-terre que visitent plutôt les oiseaux.

La question d'un nom distinct pour cette partie du parc du Mont-Royal refait surface en 1910. En cette année sainte du Congrès eucharistique, de nombreuses manifestations et cérémonies s'y déroulent. Un mouvement est alors amorcé dans la presse demandant sa dénomination en hommage à la fondatrice de l'Hôtel-Dieu, situé à proximité. La population emboîte le pas avec enthousiasme. Le nom de «Jeanne-Mance» entre pour ainsi dire, tellement dans l'usage, que l'on en oublie de l'officialiser; ce n'est que le 23 mai 1990 que le parc Jeanne-Mance est effectivement détaché du parc du Mont-Royal.

De son vivant marraine de presque tous les enfants de Ville-Marie, mademoiselle Mance a dû attendre bien longtemps ce dernier «baptême» toponymique.

Historienne de l'art et de l'architecture, détentrice d'une maîtrise en études des arts de l'UQAM, Diane Archambault-Malouin vient de compléter une recherche sur la toponymie montréalaise.

Sources: Archives de la Ville de Montréal, section toponymie; Georges-F. SEGUIN, Bulletin d'information n

Un homme solide dans l'amour de son épouse et dans sa foi

À titre de frère Montréalais, je viens vous dire combien j'aime ma ville. Native de la rue Saint-Dominique, dans la paroisse Saint-Alphonse d'Youville, en l'an 1928, j'étais la quatrième d'une grande famille de quatorze enfants.

Mon père? Un homme solide dans l'amour de son épouse, dans sa foi en notre Eglise et en Dieu. Nous aimions souvent dire que des pères comme le nôtre, il n'y en avait pas deux. Il a trimé dur afin que l'amour respectueux qu'il portait à ses enfants ne soit jamais démenti. Il était l'homme de confiance de M. le curé quand l'église avait besoin de réparations. J'ai vu mon père ressembler nos souliers, jouer un rôle de barbier pour ses «pupilles». Il m'a montré à faire du neuf dans du vieux, en couture. C'était un homme complet, un père sans faille, un chrétien exemplaire. Il lisait un passage de la bible chaque jour et embrassait tendrement notre mère, son épouse adorée, chaque matin avant d'enfiler ses bottes pour le départ vers le «chantier» qui l'attendait.

Un modèle de père et d'époux

Il était membre actif de la Saint-Vincent-de-Paul, de la Ligue du Sacré-Coeur, tout comme il était un merveilleux père de famille. Il faisait aussi la guignole pour que les pauvres soient gâtés à Noël.

Il était un modèle de père et d'époux, tout comme sa Lisa. Notre mère!... C'était une «éducatrice», une «psychologue innée», une vraie mère pas comme les autres pour chacun de ses enfants. Elle ne parlait pas fort et pas beaucoup, comme notre père! Mais toute parole était une semence importante qui faisait ses fleurs.

Ils aimaient leur ville qu'ils habitaient depuis 1928; à ma naissance tiens! Il était important que les parterres avant soient fleuris, que le trottoir de la façade soit balayé chaque jour, que leur quote-part pour la beauté de «l'environnement» soit participante et engagée. Ils nous ont appris à contribuer, à nous impliquer, à aimer notre Montréal dans notre patelin de la rue des Belges.

Les «p'tits chars»

Les tramways, ils les ont presque usés; notre père pour aller travailler, notre mère pour l'habillage des enfants ou pour revenir de l'Hôtel-Dieu avec un de ses petits. Car à chaque année ou presque, il y en avait un ou une qui devait goûter au bistouri pour ses amygdales. À l'époque c'était comme ça.

Et nous aussi les plus vieux, les p'tits chars nous ont baladés chaque jour pour le boulot, car à quinze ans on travaillait déjà pour aider nos parents. Le tramway nous transportait aussi pour les loisirs apostoliques. Oui apostolique, car Gemma, la plus vieille et moi, faisons partie de la J.O.C. (Jeunesse ouvrière catholique). Dans le temps, c'était les grands meetings qui étaient le clou de l'année. Ça se passait à la Palestre nationale ou au Gesù. C'était l'époque où danser sur l'air du beau Danube Bleu était déshonorant... C'était osé pour une jociste. Nos parents étaient des Montréalais équilibrés, qui savaient permettre l'usage de la

liberté personnelle, tout en guidant discrètement.

Les loisirs

Il y avait aussi la patinoire de M. Gariépy, le restaurateur d'à côté. C'était le bon temps.

Et puis, parlons donc du parc Jarry. C'était la «Place des Arts» de la famille. Je nous vois encore, la famille entière, déambuler rue Jarry vers l'ouest, avec le bébé dans le carrosse, le lunch sous le bras et les petits par la main. C'était la fête. La fanfare faisait résonner ses cuivres et la foule ses applaudissements. C'était la sortie familiale des dimanches estivaux, couronnée par un feu d'artifice qui nous éblouissait chaque fois.

Amuser les enfants dans ce temps-là, c'était peu coûteux. On jouait à la messe et maman nous faisait des hosties entre deux fers à repasser. Puis parlons donc du jeu du magasin. Nous avions la fenêtre qui donnait sur la galerie arrière et nous faisons nos étalages de boîtes à céréales sur le banc de la table à diner placé à l'intérieur de la cuisine, au pied de la fenêtre ouverte et nous devenions épiciers. Pour la circonstance, maman nous préparait de l'argent en papier. Aussi, deux boutons reliés par une corde nous amusaient des heures de temps les jours de pluie.

Il y avait aussi les spectacles et les «tombolas» de plein air, pour lesquelles nous devions «piquer» discrètement les épingles à linge de maman, pour payer l'entrée. C'était l'enfance merveilleuse, où les tout-petits conservaient leur innocence et jouissaient de cette période de leur vie en plein air et en toute confiance.

Il y a eu la piscine du père Morin, rédemptoriste, fabriquée avec des dormants, vous savez les rails des p'tits chars étaient supportées par ces pièces de bois noircies au créosote. La première piscine extérieure pour les enfants, c'était au «terrain de jeux» du père Morin le premier parc organisé dans le quartier Crémazie. Les pères ont voulu s'occuper des jeunes pendant les vacances d'été. Ce fut le succès de l'histoire, car toute la marmaille de madame tout le monde l'a vite découverte.

Ah, j'allais oublier! Imaginez-vous que mes vénérés parents furent les premiers de la place à se marier avec un bouquet pour la procession d'entrée et c'est de Québec qu'il venait ce bouquet. Car il n'y avait pas de fleuriste à Rivière-Blonde à ce moment-là. Ils furent aussi le premier couple à faire un voyage de noces, et c'est à Montréal, à l'hôtel Queen, qu'ils résidèrent pour l'occasion. Puis le nord de Montréal fut le joyau de prédilection pour élever leurs quatorze enfants. En bref, notre belle ville nous a vus grandir et nous a gâtés.

À tous les organisateurs de la fête du 350e, félicitations et mille mercis. À La Presse qui permet aux Montréalais de s'exprimer en cette grande fête, bravo! À tous nos devanciers et devancières qui ont fait que Montréal est Montréal, nous vous disons, au nom des administrateurs, du personnel et des tout-petits des Maisons familiales d'Youville, félicitations! Et que Dieu vous rende au centuple les bonheurs que nous avons goûtés plus jeunes et ceux que nous distribuons aux tout-petits à notre tour. Soeur THÉRÈSE PARADIS, Directrice générale des Maisons familiales d'Youville Inc.



Soeur Thérèse Paradis



LES MONTRÉALAIS SE RACONTENT

C'est arrivé un 19 juin



ÉPHÉMÉRIDES MONTRÉALAISES



1721 — Un soldat déchargé accidentellement son fusil pendant la procession de la Fête-Dieu, déclenchant un incendie qui ravage l'Hôtel-Dieu, victime d'un deuxième sinistre. Le feu se propage, détruisant 138 maisons, soit presque la moitié de la ville, ce qui amènera les autorités à interdire les constructions en bois à l'intérieur des fortifications.

1977 — Près de 5000 cyclistes prennent le départ au vélodrome olympique pour tenter de parcourir les 47 milles du premier cyclo-tour de Montréal. Quinze ans plus tard, en 1992, le nombre de participants atteint 45 000, et encore faut-il limiter les inscriptions.

CHEZ SEARS, VOICI DES IDÉES-CÂDEAUX DE DERNIÈRE MINUTE POUR SOULIGNER LA FÊTE DES PÈRES!

MOITIÉ PRIX



**UNE SÉLECTION DE POLOS
EN JERSEY POUR HOMMES**

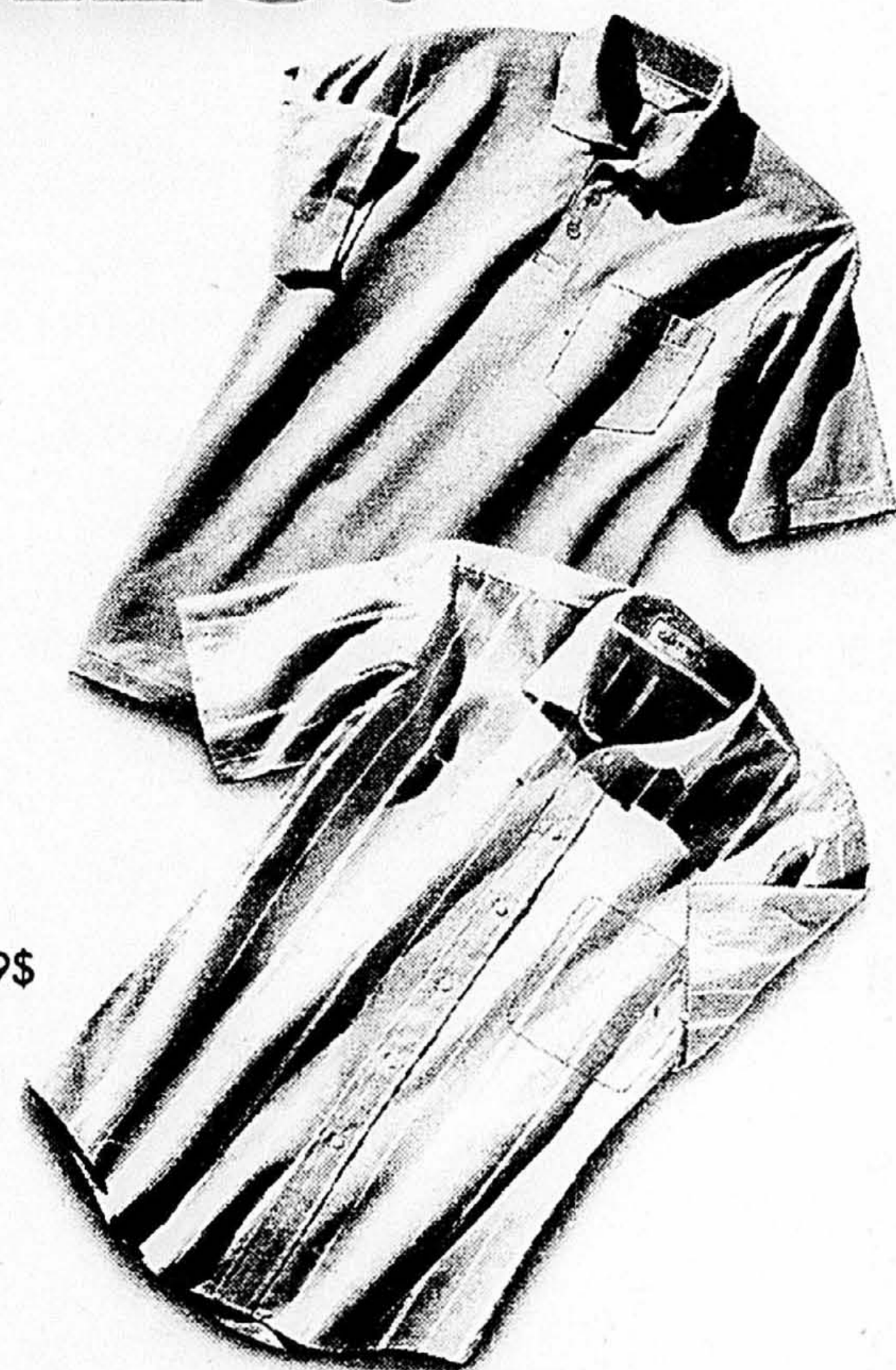
8⁹⁹ - 11⁹⁹ ch. Ord. 18\$-24\$

**UNE SÉLECTION DE PANTALONS
TOUT-ALLER POUR HOMMES**

14⁹⁸ - 19⁹⁹ ch. Ord. 29,99\$-39,99\$

**UNE SÉLECTION DE CHEMISES
SPORT À MANCHES COURTES**

8⁹⁸ - 14⁹⁹ ch. Ord. 17,97\$-30\$



**TOUS LES PORTE-
FEUILLES À PRIX COUR-
RANTS, POUR HOMMES**

RABAIS 1/3

Faites votre choix parmi une sélection de modèles de marques populaires.

**BOUTONS DE MAN-
CHETTES ET PINCE À
BILLETS**
Choix de 5 modèles, assortis les uns
aux autres.
Ch..... **14,99\$**

**ÉPINGLE DE CRAVATE
POUR LA TOUCHE
FINALE!**
2 jolis modèles.
Ch..... **9,99\$**

**RABAIS 1/3 SUR LES
ENSEMBLES DE GOLF À
PRIX COURANTS DE
100 \$ ET PLUS**

**RABAIS 7\$ SUR "PUTT-A-
BOUT"™ POUR LA
PRATIQUE DU GOLF**
Vert de pratique; jusqu'à 9 pieds de
longueur. No 31378.
Sears ord. 29,99\$.
Ch..... **22,99\$**

**JEU DE DOUILLES
10 PIÈCES**

RABAIS 5\$

Pièces à prise carrée 1/4", standard ou
métriques. No 41031/42031.
Ord. 14,89\$. Ch..... **9,89\$**

**RABAIS 1/3 SUR TOUT
L'ÉQUIPEMENT DE
PÊCHE À PRIX
COURANTS EN
MAGASIN.**
Cannes à pêche, moulinets, leurres,
coffres et plus!

**RABAIS 10\$ SUR
ROBUSTE PARAPLUIE
DE GOLF 31"**
Solide manche en fibre de verre.
No 31415. Sears ord. 24,99\$.
Ch..... **14,99\$**

**RABAIS 20\$ SUR
TOURNEVIS CRAFTS-
MAN™ SANS FIL**
Modèle Sears 1er Choix™ de la
Série 90™, 3 cellules, 3,6 V.
No 22590. Sears ord. 44,99\$.
Ch..... **24,99\$**

**RABAIS 15\$ SUR JEU DE
16 EMBOUTS POUR
TOURNEVIS**
Embouts très résistants. No 75379.
Sears ord. 35,99\$.
Jeu..... **20,99\$**

**RABAIS 5\$ SUR COFFRE
À OUTILS 19" EN ACIER**
Avec plateau amovible. No 34184.
Sears ord. 21,99\$.
Ch..... **16,99\$**

**RABAIS 25% SUR
TOUTES LES JUMELLES
DE MARQUES
POPULAIRES À PRIX
COURANTS EN STOCK**

**RABAIS 15% SUR TOUS
LES FILMS FUJI À PRIX
COURANTS**
Développement non compris, jusqu'à
épuisement des stocks

**RABAIS 10-25% SUR
PRIX COURANTS DE
TOUS LES FAUTEUILS À
MOUVEMENT***

Modèles inclinables, pivotants, à
mouvement va-et-vient, et fauteuils
d'appoint.
*Sauf les fauteuils assortis aux mobiliers de
salon

**RABAIS 1/3
SUR TOUS LES SACS DE
COUCHAGE À PRIX
COURANTS**

**SÉLECTION DE
CHAUSSETTES
HABILÉES POUR
HOMMES**
Motifs de fantaisie, couleurs mode.
Unitaille.
La paire..... **4,99\$**

**RABAIS 40% SUR
CHEMISES SPORT
ARNOLD PALMER™**
Tailles P-TG. Sears ord. 34\$.
Chacun..... **19,99\$**

**RABAIS 30% SUR POLOS
ARNOLD PALMER™**
2 beaux modèles au choix en tailles
P-TG. Sears ord. 29\$.
Ch..... **19,99\$**

**CHEMISE HABILÉE
POUR HOMMES,
FABRICATION
CANADIENNE**
à manches longues ou courtes.
Ch..... **9,99\$**

**MAILLOT 100% COTON
AVEC POCHE, POUR
HOMMES**
Couleurs variées.
Ch..... **6,99\$**

**CHEMISES SPORT À
MANCHES COURTES
POUR HOMMES**
Un choix fantastique.
Ch..... **14,99\$**

**TENUES SURF ZONE™
DE PLAGE POUR
HOMMES**
Papa les adorera!
Ch..... **9,99\$**

**SHORTS TOUT-ALLER
POUR HOMMES**
Groupe I. Ch..... **14,99\$**
Groupe II. Ch..... **19,99\$**
Groupe III. Ch..... **24,99\$**

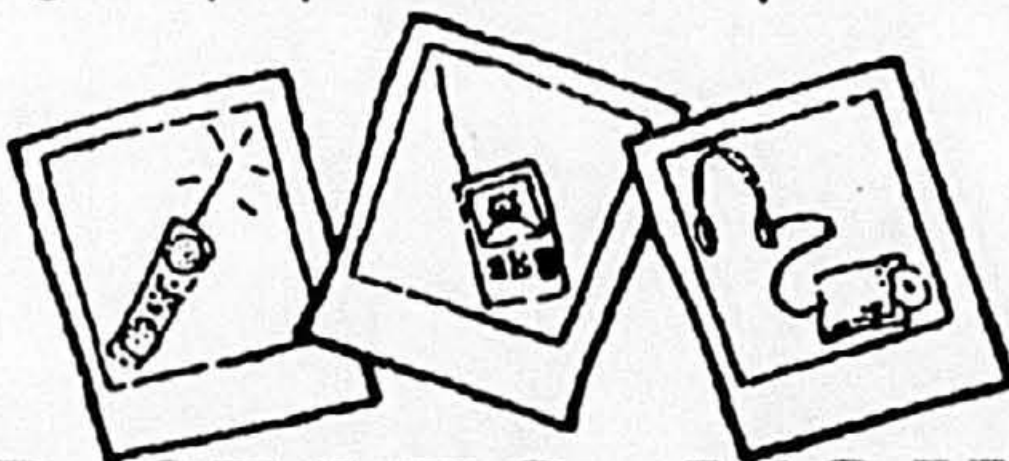
**CHAUSSETTES SPORT
COTON CLUB™
POUR HOMMES**
Unitaille.
3 paires pour..... **9,99\$**

**CALEÇONS STYLE
BOXEUR EN JERSEY
POUR HOMMES**
Couleurs tons unis,
en tailles P-TG.
3 pour..... **9,99\$**

**CALEÇONS
"LUMINEUX
DANS LE NOIR"
STYLE BOXEUR**
100% coton, motifs de fantaisie
variés. P, M, G.
Ch..... **9,99\$**

Réclame en vigueur jusqu'au samedi 20 juin 1992, dans la limite des stocks disponibles

Mon Papa!!



La fête des Pères Le dimanche 21 juin

AU CLUB SEARS, VOUS AVEZ LE CHOIX

En tant que membre du Club Sears, vous pouvez échanger vos points contre des bons d'achat ou contre des milles AIR MILES™. Détails au magasin.
MC AIR MILES International Holdings N.V. Usager autorisé: Sears Canada Inc.

LE MAGASIN SEARS...TOUT PRÈS DE VOUS

SEARS

vous en avez pour votre argent... et plus

**SATISFACTION OU
REMBOURSEMENT**

**SERVICE APRÈS-VENTE ASSURÉ
DANS TOUT LE CANADA**

**LA CARTE DE CRÉDIT NO 1 DES
MAGASINS À RAYONS AU CANADA**

**LE MAGASIN DES MARQUES KENMORE
DIEHARD, CRAFTSMAN**

Les mentions 'Ord.' ou 'Était' de Sears Canada Inc. se rapportent à des prix Sears. Région de Montréal: Anjou: 353-7770, Brossard: 465-1000, LaSalle: 364-9727, Laval: 682-1200, Repentigny: 582-5532, St-Bruno: 441-6603, Ste-Marthe-sur-le-Lac: 491-5000, Ville St-Laurent: 335-7770. Région de Québec: Québec: 529-9861, Lévis: 833-4711, Ste-Foy: 658-2121. En province: Alma: 662-2222, Arthabaska: 357-4000, Chicoutimi: 549-8240, Drummondville: 478-1381, Granby: 375-5770, St-Jean: 349-2651, St-Jérôme: 432-2110, Sherbrooke: 563-9440, Sorel: 746-2508, Trois-Rivières: 379-5444, St-Georges de Beauce: 228-2222. Copyright Canada, 1992, Sears Canada Inc.

Tous les articles, couleurs ou tailles de cette page n'ont pas été offerts dans tous les magasins Sears.